



**VILLE D'AUBIERE**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**IN EXTENSO DE LA SESSION DU**

**JEUDI 22 NOVEMBRE 2012**

# **SOMMAIRE**

## **ETAIENT PRESENTS :**

SINSARD Christian

BOURCHEIX Chantal

CROUZET Eric

GILLIET Laurent

AMONCHOT-TAVERNIER Chantal

FORTE Montserrat

SOULIGNAC Vincent

LUCARD Josette

RIBES- POUZADOUX Paulette

BLAIZE Jacques

FONTAINE Jacques  
CHASSAIGNE Alain  
BOUE Frédéric  
FABBRO Serge  
GUYOT-BERNI Monique  
LOZANO Nicole  
BONNEMOY Frédérique  
BUISSON Christine  
SIOLY Marie-Françoise  
GUITTON Florent  
ZEMZEMI Salika  
BARGNOUX Pierre-Jean  
BONTHOUX Renée  
DUREL Bernard  
GAZEL Alain  
SZCZEPANIAK Eléonore  
GIRARD-LIOVINGUT Jérôme

**ABSENTS EXCUSES :**

ROCHE François (ayant donné pouvoir à GUYOT-BERNI Monique)  
SOUCHE Marie-Paule (ayant donné pouvoir à GAZEL Alain)

*La séance est ouverte à 18 h 38 sous la présidence de M. le Maire.*

**M. LE MAIRE.-** Bonsoir, Mesdames Messieurs. Le Conseil va commencer un peu en retard puisque Laurent GILLIET vient de m'appeler – c'est essentiellement lui qui va présenter le Débat d'Orientation Budgétaire, conformément à la loi – pour me dire qu'il est coincé dans les embouteillages clermontois. Vous savez qu'aujourd'hui, un droit de retrait a été exercé par les salariés de la T2C par rapport à du caillassage. Vous avez pu voir dans La Montagne qu'il y a eu des jets de pierres sur le tramway. Aujourd'hui, nous n'avons pas eu de transport en commun et il paraît, d'après les témoignages que nous avons pu avoir, que c'est l'embouteillage complet à Clermont. Laurent GILLIET était Avenue d'Italie il y a 5 minutes. Je pense qu'il ne va pas tarder à arriver.

**A - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Nous allons en profiter pour désigner le secrétaire de séance. C'est Serge FABBRO.

Concernant les pouvoirs :

- Marie-Paule SOUCHE a donné un pouvoir à Alain GAZEL ;
- François ROCHE a donné un pouvoir à Monique GUYOT-BERNI ;
- J'ai également un pouvoir de Jacques BLAIZE, qui risque de partir un peu plus tôt, en faveur de Vincent SOULIGNAC.

Florent GUITTON n'est pas arrivé. Il est peut-être aussi dans les embouteillages.

Ce matin, la mairie a été assaillie de coups de téléphone, de mails. J'ai reçu des appels, ainsi que quelques adjoints, à propos de ce problème de transport. J'ai pris l'initiative d'appeler directement le Préfet de Région, qu'on m'a passé directement, et je lui ai demandé quels moyens allaient être mis en œuvre par l'autorité publique, l'autorité préfectorale, pour faire en sorte que ces caillassages ne subsistent pas et que le tramway puisse circuler dans les meilleures conditions. Il m'a répondu que des dispositions étaient immédiatement déployées avec les moyens nécessaires, qui sont ceux de la police, pour faire en sorte que la situation revienne à la normale.

*(Entrée de M. GUITTON)*

Par ailleurs, il m'a dit que les services de la Préfecture du Puy-de-Dôme travaillent avec le SMTC et la T2C d'une manière plus globale pour sécuriser tous les abords du tramway. Il m'a dit aussi qu'il était envisagé d'installer de la vidéosurveillance. Je ne sais pas si c'est la meilleure solution, mais si cela peut être un des moyens, pourquoi pas ? Cela dit, en aucun cas cela ne doit remplacer les forces de police. Il y a déjà des caméras, mais à deux endroits, il n'y en a pas.

Avant d'appeler M. le Préfet, j'avais appelé le Président de la T2C, M. MARTINET, qui m'avait dit qu'il y a deux endroits litigieux : un sur 50 mètres vers la passerelle d'Auchan Nord, où il y a eu des caillassages, et un autre sur 200 mètres près de la station Esso, à Saint-Jacques, où il y a aussi eu des caillassages. Sur les 14 km de la ligne du tramway, il y a 250 mètres sur lesquels il y a un problème.

Le Préfet m'a confirmé ces deux points que m'avait indiqués M. MARTINET, mais il m'a dit que les services de police avaient repéré une petite bande de personnes malveillantes qui caillaient les tramways, que cette bande était mobile, mais qu'il pensait que les choses allaient rentrer dans l'ordre très rapidement puisqu'il avait mis les moyens dès ce matin sur l'ensemble de la ligne.

D'après les informations que j'ai aussi par les organisations syndicales – je viens d'avoir une information il y a quelques minutes – il semble qu'on s'orienterait vers une reprise normale du trafic dès demain matin, ce que j'espère.

En tout cas, cela ne fait pas arriver notre adjoint aux finances. En attendant qu'il arrive, puisque c'est lui qui va plancher sur pratiquement toutes les délibérations, je répète que nous avons fait un Conseil exceptionnel le 25 octobre, qui n'était pas prévu en début d'année, pour soulager le Conseil de ce soir que nous allons consacrer essentiellement au Débat d'Orientation Budgétaire.

**Mme ZEMZEMI.-** Je voulais simplement ajouter quelque chose. Les caméras sont bien installées au CHU. La caméra dit qu'il y a un impact qui mesure tant, qui est arrivé sur le tramway, mais aucune vidéo n'arrêtera le caillassage.

**M. LE MAIRE.-** Sauf s'il y a des caillassages sur la voie publique, mais c'est autre chose et ce n'est pas forcément ce qu'on revendique.

Nous pouvons commencer, si vous en êtes d'accord, d'autant plus que M. BLAIZE risque de partir plus tôt. Peux-tu nous parler de la SAEM ? Etes-vous d'accord pour que nous bouleversions un peu l'ordre ?

**Mme BUISSON.-** Le Conseil Municipal est-il officiellement commencé ?

**M. LE MAIRE.-** Oui. Veux-tu faire une déclaration ?

**Mme BUISSON.-** Non. Je voulais juste informer que dans les questions diverses, j'aurai une question.

**M. LE MAIRE.-** D'accord.

**M. CHASSAIGNE.-** Et l'approbation du compte rendu ?

**M. LE MAIRE.-** Etant donné que nous avons la sténotypiste et que le compte rendu reprend tous les mots, je ne pense pas qu'il y ait de litige ou de discussion. Je me tourne vers l'opposition mais aussi vers tout le monde. Depuis que la Direction Générale a envoyé le compte rendu, nous n'avons plus de retard et en plus, il n'y a pas lieu à contestation. En tout cas, s'il y a des contestations, elles sont vraiment à la marge.

## **C - INFORMATIONS SUIVIES D'UNE DELIBERATION SANS VOTE**

### ***4. Délibération SV n°10-11-2012 : SAEM de la Ville d'Aubière – Rapport d'activité 2011***

***Rapporteur : M. Jacques BLAIZE***

**M. BLAIZE.-** Vous avez eu le CRAC en début d'année pour l'opération Malmouche. Je ne me souviens plus exactement quand.

**M. GIRARD-LIOVINGUT.-** En juin.

**M. BLAIZE.-** Aujourd'hui, c'est simplement le rapport d'activité de la SAEM en tant que telle, qui a en charge l'aménagement de Malmouche. Il n'y a pas grand-chose à en dire donc je serai assez bref, heureusement ou malheureusement.

Pour la vie sociale, il n'y a rien à dire. Les administrateurs sont les mêmes et ils ne sont toujours pas rémunérés, comme vous le savez.

Les autres partenaires de la SAEM sont essentiellement la Caisse des Dépôts, le Crédit Agricole et Auchan, mais on les voit très rarement, y compris au dernier Conseil d'Administration, où nous ne les avons pas vus.

Le compte de résultat, comme vous le voyez, est légèrement négatif dans la mesure où il n'y a pas de rentrée et quasiment pas de sortie. Les seules rentrées pour la SAEM, c'est le compte financier. Il y a aussi la rémunération de la SAEM par l'opération de Malmouche, mais finalement, cela vient en plus et en moins puisqu'il y a un tas de choses qu'on règle aussi du point de vue de la SAEM. Il n'y a pas grand-chose à en dire.

Le compte financier, ce n'est pas grand-chose, si ma mémoire est bonne, mais je n'avais pas prévu d'intervenir comme cela, au pied levé, donc vous m'excuserez. Je regarde en même temps que vous.

La seule chose qui a été un peu différente cette année est que nous avons mis en place une ligne de crédit pour payer au fur et à mesure en particulier les terrains que nous avons achetés à Malmouche, puisque vous savez que c'est l'EPF-SMAF qui a acheté pour nous et qu'au fur et à mesure, nous lui rachetons. Pour l'instant, nous avons racheté les terrains sur la rue Victor PACHON, puisqu'elle a maintenant un nom.

Au fur à mesure, nous allons racheter les terrains, mais vous savez que c'est un peu difficile parce qu'un certain nombre de choses se passent. Les terrains, c'est minuscule. Il y avait plus de 400 propriétaires. Ceci dit, nous allons essayer. Nous en avons parlé à Clermont Communauté d'une part, à l'EPF-SMAF de l'autre, et nous allons essayer de faire appliquer l'article 55 de la loi SRU qui permet de racheter un certain nombre de terrains avec moins 30 % de décote dans la mesure où on fait des logements sociaux. Nous ne l'avions pas prévu au départ pour tout un tas de raisons historiques, mais nous avons vu Clermont Communauté et l'EPF-SMAF, qui sont d'accord sur l'opération. Cela fera toujours cela de moins.

Voilà en gros ce que je pouvais vous dire. Cela ne se passe pas trop mal pour la SAEM d'Aubière. Cela se passe plutôt bien. Le dépôt des permis de construire est imminent. Je ne sais d'ailleurs même pas s'il n'a pas été fait aujourd'hui. J'espère qu'il a été fait. On me l'avait promis pour le 15 novembre. Les promesses n'engagent, vous savez bien, que ceux qui les émettent. Néanmoins, il est temps de le faire donc ils ont probablement déposé – ou en tout cas, ils sont sur le point de le faire – le premier permis de construire, les autres allant suivre au premier trimestre de l'année prochaine pour le début des travaux en septembre de l'année prochaine.

C'est vrai que cela a été long, mais les exigences que nous y avons mises d'une part, et le groupement des opérateurs d'autre part, ont fait que les opérations n'ont pas été aussi rapides que nous aurions pu l'espérer ou le prévoir. Maintenant, c'est parti et j'espère que, comme un train qui est parti, on ne peut guère l'arrêter, surtout s'il a pris sa vitesse de croisière.

Je crois que je vous ai à peu près tout dit. En tout cas, si jamais vous aviez des questions, soit sur la SAEM proprement dite, soit sur l'opération Malmouche, vous pouvez toujours venir me voir ou me téléphoner. Je me ferai un plaisir de vous renseigner. J'ai toujours essayé, et je crois avoir réussi, d'être tout à fait transparent dans cette opération et j'entends bien continuer de cette manière.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE.-** S'il n'y a pas de question ou d'intervention, nous pouvons prendre les questions diverses.

**M. BARGNOUX.-** J'ai juste une remarque par rapport à la SAEM. Je constate au fil du temps que cet outil, qui a été fortement critiqué en son temps, perdure aujourd'hui. Il n'y a rien à dire sur le rapport de la SAEM en tant que tel. Je crois que, dans ce que vous avez dit, l'important sera lorsqu'on aura de nouveau à débattre du compte rendu d'activité sur la ZAC de Malmouche. Je tiens quand même à faire remarquer que cela a été largement critiqué et qu'aujourd'hui, vous l'utilisez. Si vous l'utilisez à bon escient, tant mieux pour les Aubiérais. De temps en temps, il faut être un peu modeste dans la critique.

**M. BLAIZE.-** Je vous entends, Monsieur BARGNOUX. Ceci dit, on ne critique un outil que parce qu'il est utilisé, manié, par ceux qui le font. Voilà pourquoi l'outil a été critiqué. Cela dit, je n'étais pas là donc je ne peux pas aller plus loin, mais je sais très bien que la critique s'adressait autant à l'ouvrier qu'à l'outil. C'est ce que je peux vous répondre.

**M. BARGNOUX.-** A l'époque, c'était l'outil.

**M. GIRARD-LIOVINGUT.-** Nous n'allons pas reprendre ici le débat sur votre projet de Malmouche puisque nous en parlerons sans doute au mois de juin au moment du compte rendu. Vous connaissez mon opinion sur le sujet. Ceci dit, dans le document, on parle encore d'écoquartier. J'avais demandé en juin où en était la labellisation du projet en écoquartier. Je n'avais pas eu de réponse particulièrement claire donc je repose la question maintenant.

**M. BLAIZE.-** Aujourd'hui l'écoquartier est acté puisque les premières factures ont été adressées à Clermont Communauté, premières factures qui sont prises en charge à hauteur de 20 ou 30 %, du fait que Malmouche est un écoquartier. Cela dit, c'est acté. Est-ce tout à fait officiel ? Je ne pense pas qu'il y ait besoin de passer par une délibération de Clermont Communauté donc cela doit l'être, mais je vous confirme que c'est un écoquartier.

**M. LE MAIRE.-** Je dois rajouter que c'est parce que c'est un écoquartier que Clermont Communauté prend en charge l'étude à 70 %.

**M. BLAIZE.-** Je ne me souvenais plus de la hauteur de la prise en charge.

**M. LE MAIRE.-** Y a-t-il d'autres questions sur la SAEM ou le projet Malmouche ? (*Néant*)

Je vais inviter Christine BUISSON à poser sa question.

**Mme BUISSON.-** C'est dans le cadre des questions diverses. Bonsoir à tous.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, plus qu'une question, c'est plutôt une déclaration.

Je souhaite intervenir ce soir sur « le jardin pour tous » en réalisant un bref historique pour vous informer du projet initial et me positionner sur ce qu'il est devenu. Certains trouveront peut-être cet exposé un peu long, mais c'est la première fois que nous évoquons ce sujet lors d'un Conseil Municipal. Il était plutôt discuté en CCAS. Aussi, je me permettrai de l'exposer avec quelques précisions. En effet, aujourd'hui, il me paraît opportun de l'évoquer au sein de cette assemblée.

Ce projet de jardin partagé se situait dans un programme plus vaste relatif à l'alimentation et à la santé. Il permettait de positionner notre commune dans le cadre du Plan National Nutrition et Santé (PNNS).

Il a vu le jour au printemps 2009, suite à une rencontre entre Monique GUYOT-BERNI et Christophe JAURAND, qui travaille à l'Institut Régional d'Education et de Promotion de la Santé, avec qui nous avons monté un partenariat. Dès le départ, Monique GUYOT m'a associée à cette aventure qui faisait un lien entre jardin et alimentation.

Le projet de « jardin pour tous » reposait sur des partenariats de la commune, notre tissu associatif local, à savoir, dès le démarrage, l'AMH (l'Association des Malades et Handicapés), les Croqueurs de Pommes, 2AL, le Club de l'âge d'Or et les Jardiniers de France, ainsi que tous les Aubiérais et Aubiéraises bénéficiaires du CCAS. Puis sont venus nous rejoindre l'AMAP et, tout récemment, le Secours Populaire.

Ces sept associations ont comme point commun la solidarité, l'entraide, l'alimentation ou le jardinage. Un comité de pilotage réunissait des membres de tous ces acteurs. Il était force de réflexion et de proposition.

Le service municipaux, CCAS et services techniques, étaient aussi de la partie, mais plus en support organisationnel au cours des travaux plus lourds.

L'objectif majeur de ce jardin résidait dans l'échange, les rencontres entre les différentes catégories de population, qu'on soit jeune ou moins jeune, valide ou en situation de handicap, ou qu'on rencontre des difficultés dans la vie. Sa finalité se devait d'être un lieu de partage au travers d'une activité manuelle qu'est le jardinage. Pour participer, de fait, il fallait être attiré par cette activité et par les aliments. La solidarité s'exerçait entre les bénévoles mais aussi par le biais de la production qui était distribuée aux bénéficiaires du CCAS. Des légumes et des fruits ont également servi d'ingrédients pour les ateliers de cuisine organisés soit à l'AMH ou pour tous ceux menés en partenariat entre CCAS, AMH et AMAP.

Je rappellerai également que dans le cadre de ce projet, un film a été réalisé sur sa construction, avec pour titre « les goûts du vivre ensemble », et qu'au début 2012, nous avons organisé en mairie une réunion d'échange avec plusieurs collectivités ou associations engagées dans des projets similaires.

Pour bien faire ressortir la dimension humaine du projet, je vais vous lire quelques lignes de ce script :

*« C'est quoi un jardin pour tous ? Me voilà dans le jardin. Je plante, tu coupes, il sent, elle admire, nous écoutons, vous conseillez, ils apprennent... Dans mon jardin, en matinée, je voudrais imaginer ce nouveau lieu avec toi, le vieux jardinier qui sait comment planter, avec toi, l'enfant qui veut apprendre à s'émerveiller, avec toi, l'homme dans son fauteuil roulant qui aime à discuter, avec toi, qui ne peut pas voir mais qui peut arroser ces fleurs qui viendront, par leur beauté, combler nos yeux, et avec vous, vous qui ne pouvez acheter ces légumes frais mais qui pouvez participer pour profiter un jour de ce nouveau panier.*

*Je ne peux pas marcher, je ne peux pas voir, je ne peux plus parler, mais je peux jardiner et prendre plaisir à vous rencontrer dans ce jardin. »*

Qu'est-ce que nous a coûté ce « jardin pour tous » lorsque Monique GUYOT et moi-même le menions ? La réponse est : uniquement des subventions et du travail bénévole.

En 2010 : une subvention de 3 200 € d'un organisme, l'Association de Prévoyance Santé, dans le cadre de leur mécénat social qui était orienté vers de l'aide aux personnes en situation de handicap. Cette somme a permis l'achat du bois pour la réalisation des bacs de culture accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Ces bacs ont été réalisés par des bénévoles avec le concours des enfants du centre de loisirs.

En 2010 également, le Groupe Régional de Santé Publique nous a versé une subvention de 15 000 € qui a financé l'apport et l'animation assurée par l'IREPS durant cette année-là.

Fin 2011, c'est dans le cadre du mécénat d'entreprise qu'Electricité Réseau Distribution de France (ERDF) nous a financé, par une somme de 5 000 €, l'achat des matériaux nécessaires pour réaliser l'accessibilité des allées, la mise en œuvre ayant été assurée par les services techniques.



C'est donc un total de 23 200 € d'aides que nous avons pu obtenir. Pour chacune de ces subventions, nous avons monté les dossiers nécessaires à leur obtention. Il n'y a eu aucun financement municipal mobilisé sur le projet, si ce n'est, comme je l'ai dit tout à l'heure, les interventions ponctuelles des services techniques.

Enfin, on ne peut pas parler de ce jardin sans évoquer celui qui a été le grand metteur en scène, celui qui a apporté sa compétence et son expérience. Je veux nommer René BRIAT, adhérent du Club de l'âge d'or et grand expert en jardinage. Qu'il soit particulièrement remercié devant cette assemblée. Il a trouvé, par la suite, une aide précieuse avec Jean-Louis TAILLANDIER, adhérent de l'AMAP.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Depuis que Monique GUYOT n'est plus adjointe à la solidarité, des financements municipaux et des moyens supplémentaires sont subitement possibles. Tout d'abord par le biais de l'embauche d'une personne à mi-temps pour l'animation du jardin, ce que nous souhaitions pour faire de la coordination et pas du dirigisme, comme c'est le cas.

On a annoncé au dernier comité de pilotage un peu plus de 30 000 € investis sur cet espace. Il semble que ce soit à la charge du CCAS. Le temps de travail du personnel municipal est-il pris en compte ? Est-ce du fonctionnement ou de l'investissement ? On ne sait pas.

En outre, on nous annonce que, désormais, ce sont les services techniques qui assureront le jardinage en remplacement de René, que notre Maire a viré avec des propos irrespectueux car René avait réagi parce que des enfants jouaient sur les parcelles cultivées sous l'œil des mamans qui laissaient faire.

*(Entrée de M. GILLIET)*

Désormais, le comité de pilotage est réduit à une chambre d'enregistrement, les décisions semblant être prises par M. le Maire qui s'investit subitement sur ce dossier, mettant ainsi fin à toute forme de spontanéité, d'autonomie, de partage de décisions, et même de plaisir, qui est nécessaire dans tout engagement bénévole.

Le Groupe Socialiste et Apparentés, auquel j'appartiens, demande qu'on revienne au projet initial, c'est-à-dire un projet partagé entre sept associations et la mairie, à une action collective associant des bénévoles et des professionnels.

Après ce constat que je viens de faire, nous appelons de nos vœux le retour à la dynamique collective et au plaisir partagé et nous demandons que ce lieu retrouve sa convivialité perdue sans décourager les bénévoles, en espérant qu'il ne soit pas trop tard...

Merci.

**M. LE MAIRE.-** Laurent GILLIET a fini par arriver. Nous allons lui donner la parole. Je ne vais pas rentrer dans la polémique. Nous avons bien compris quel était le sens de la question. Vous parlez de l'histoire du jardin au passé, mais le jardin continue à vivre malgré la démission de tel ou tel élu. J'en veux pour preuve qu'à la fête du 31 octobre, il y avait une centaine d'enfants. On n'en a jamais vu autant. Tout se passe bien.

Nous pouvons passer au budget. Cela me paraît beaucoup plus important. Si des gens dans la salle se préoccupent de savoir comment le jardin fonctionne, je suis prêt, avec Josette LUCARD, à recevoir telle ou telle personne, mais cela fonctionne. L'idée d'embaucher quelqu'un à mi-temps par le CCAS n'avait pas encore trouvé réalisation. C'était l'idée de Monique GUYOT-BERNI et de vous-même. Cette idée est mise en application aujourd'hui. Tant mieux. Ceci dit, le jardin fonctionnera. Il n'y a pas de souci.

Je partage vos propos quant à la qualité de René BRIAT. Je m'en suis expliqué avec lui samedi après-midi, au loto du 3<sup>ème</sup> âge, de manière très conviviale et amicale. Il n'y a pas de souci entre nous. De toute façon, on ne se fait pas de souci non plus pour la suite du déroulement des choses dans le jardin. Merci pour votre intervention.

**Mme BUISSON.-** Ce n'était pas une question de souci. C'était simplement pour dire qu'entre le projet et ce qu'il est aujourd'hui, il y a un fossé.

**Mme LUCARD.-** C'est un jugement personnel.

**M. LE MAIRE.-** Nous avons compris le sens de la question. Nous avons bien compris que nous étions à un an des élections municipales et que ce type de question va revenir plus souvent. Cela ne va pas empêcher la majorité municipale, que j'ai l'honneur de présider, de continuer à mener à leur terme tous les projets intéressants et surtout de ne pas sombrer dans la polémique stérile que certains voudraient alimenter.

## **B - DELIBERATIONS AVEC VOTE**

### **1 - Finances**

**1. Délibération n°103-11-2012 : Budget assainissement – Admission en non valeur d'une créance**

*Rapporteur : M. Vincent SOULIGNAC*

**M. SOULIGNAC.-** Bonsoir à tous. C'est une délibération concernant une admission en non valeur qui porte sur une très petite somme, mais nous sommes obligés de passer par une délibération pour annuler la créance sur le budget assainissement. La créance est d'un montant de 287,19 €. L'idée est de demander l'admission en non valeur pour cette somme sur le budget primitif assainissement. Il y a eu un avis favorable de la Commission finance.

Y a-t-il des commentaires ? (*Néant*)

- Qui s'oppose ? (*Néant*)
- Qui s'abstient ? (*Néant*)

**La délibération n°103 est adoptée à l'unanimité.**

**M. LE MAIRE.-** Pendant que Laurent se prépare, je vais présenter la délibération n°104.

### **2 - Administration générale**

**2. Délibération n°104-11-2012 : Marché d'assurance : renouvellement de l'ensemble des contrats**

*Rapporteur : M. LE MAIRE*

**M. LE MAIRE.-** Nous avons réalisé la procédure de renouvellement des contrats. La Commission d'appels d'offres s'est réunie le 16 octobre, pour l'ouverture des plis et la sélection des candidats, et le 8 novembre, pour étudier le rapport d'analyse élaboré par le cabinet MP2A.

Le lot n°1 concernait l'assurance statutaire des agents affiliés à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales). Les candidats retenus étaient ALLIANZ/SOFCAP pour un montant de 70 602 €.

Le lot n°2 concernait l'assurance collective d'incapacité temporaire de travail et d'invalidité pour les agents en cas d'incapacité et d'absence. C'est la société SPHERIA/PUBLISERVICES qui a été retenue. Le montant est de 15 316 €.

Le lot n°3 concernait les dommages aux biens, incendie et risques. C'est encore la SMACL, avec laquelle nous travaillons depuis quelques années, qui a été retenue. Le montant est de 28 257 €.

Le lot n°4 concerne la flotte automobile et automission. C'est le GAN DEFOUILLOUX qui a été retenu pour un montant de 7 536,70 €. L'automission, c'est quand les agents partent en mission avec leur véhicule personnel si aucun véhicule de la flotte municipale n'est libre et ils sont bien entendu couverts.

Le lot n°5 concerne la responsabilité civile. C'est aussi la SMACL qui a été retenue. Le montant est de 5 943 €.

Le dernier lot concerne la protection juridique pour un montant de 4 197 €.

Je vous précise que la durée du marché sera conclue après le vote pour 5 ans. Ce choix a été fait par la Commission d'appels d'offres qui est constituée, comme vous le savez, des membres de la majorité et de l'opposition et des membres de l'administration.

Nous sommes obligés de passer une délibération. Je vous demande de l'approuver, sauf s'il y a des questions particulières.

Y a-t-il des questions ? (*Néant*)

- Y a-t-il des abstentions ? (*Néant*)
- Y a-t-il des oppositions ? (*Néant*)

Je vous remercie.

***La délibération n°104 est adoptée à l'unanimité.***

### **3 - Finances**

#### ***3. Délibération n°105-11-2012 : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2013***

*Rapporteur : M. Laurent GILLIET*

*(Projection de documents)*

**M. GILLIET.-** Bonsoir, Messieurs dames. Je suis désolé d'être en retard et d'avoir retardé le début du Conseil, mais j'étais pris dans les embouteillages, liés notamment à la grève des transports. Je suis confus de ce retard.

Je vais être un peu éloigné de vous, mais je suis face à vous toutefois, pour pouvoir manier la souris et vous présenter les éléments sur le Débat d'Orientation Budgétaire.

Que permet de faire le DOB ? Il permet de mettre en avant les choix politiques et leur traduction dans les actes. Ce DOB s'inscrit dans le cadre de la préparation du futur budget 2013 et, plus globalement, du programme pluriannuel d'investissement qui s'est étalé de la période 2010 à 2013.

Avant d'aborder ce DOB, je ne vais pas revenir sur toutes les actions qui ont pu être menées. L'heure du bilan approche et les Aubiétois pourront constater fin 2013 que la commune d'Aubière, en l'espace de 5 ans, a sensiblement évolué.

Je me permets juste de vous redire que les choix politiques que nous partageons, et qui s'inscrivent bien sûr dans notre budget 2013, s'articulent autour de valeurs et ces valeurs trouvent une traduction dans les faits. J'avais déjà eu l'occasion de présenter un certain nombre d'éléments l'an dernier. Je vais quand même les rappeler. C'est simplement pour démontrer que nous avons une certaine constance dans nos choix et pour vous dire que les priorités que nous avons retenues constituent véritablement le fil conducteur de nos actions. Je vais vous présenter et vous détailler les différentes valeurs que nous mettons en avant. Il n'y a pas d'ordre de préférence parce qu'à nos yeux, elles sont toutes d'égale importance. La liste complète va apparaître à l'écran. Ce n'est pas tout à fait la même version.

Dans les éléments qui ont du sens pour nous – ce sont des valeurs que nous avons, que nous partageons et qui se transforment en actions – depuis que nous sommes arrivés aux responsabilités en 2008, nous avons mis l'accent sur le social et il y a eu un renforcement de l'action sociale et solidaire. Les moyens qui ont été donnés, notamment au CCAS, ont été sensiblement accrus depuis notre arrivée. Ils ont permis la mise en place des nouveaux services et l'année 2013 verra une nouvelle fois une hausse des moyens donnés au CCAS par la commune.

La période actuelle est difficile pour de nombreux Aubiérais, comme vous le savez. Aussi, elle exige de conjuguer la solidarité non pas au conditionnel mais bien au présent. C'est ce à quoi veille aujourd'hui Josette LUCARD, et avant elle, Monique GUYOT-BERNI.

Une autre valeur qui a du sens à notre avis, c'est plus de proximité. Une de ses illustrations est la démarche participative animée initialement par François ROCHE au travers des comités de quartier et relayée désormais par Alain CHASSAIGNE avec le comité de vie locale. Ces réunions, qui regroupent les habitants désireux de s'investir dans la vie de la cité, sont complétées par des réunions systématiques tenues avec les habitants lorsque tels travaux ou tels aménagements impactent leur environnement le plus proche.

Nous avons souhaité également plus de compréhension, d'interaction et de moyens donnés au monde associatif. C'est la préoccupation permanente d'Eric CROUZET. La charte qui a été mise en place, mais aussi la rénovation aujourd'hui effective des complexes sportifs et de l'école de musique en partie illustrent le passage de l'intention à l'action.

Un point notable est également de faire du respect de l'environnement un acte majeur de notre mandat. L'Agenda 21 permet une prise en compte permanente de la problématique environnementale. Les actions au quotidien qui conduisent à sa mise en œuvre ne manquent pas. Obtenir la labellisation de l'espace naturel sensible pour le puy d'Aubière est un exemple, mais il faut savoir que c'est une affaire collective. Frédérique BONNEMOY l'a portée jusqu'à une période récente. Vincent SOULIGNAC et l'ensemble des élus, aujourd'hui sensibilisés, ont adopté un comportement responsable en la matière, accompagnés et aiguillonnés par des employés communaux particulièrement impliqués sur le sujet.

Un axe important de nos valeurs est constitué de l'amélioration des moyens et des prestations offertes par la commune aux affaires scolaires, à la petite enfance et la jeunesse. Chantal AMONCHOT-TAVERNIER, maintenant secondée par Françoise SIOLY, ainsi que Florent GUITTON pour l'aspect grands travaux, déploient dans ce cadre de l'énergie (renouvelable, je vous rassure, Agenda 21 oblige).

Ce souci d'améliorer les prestations offertes se concrétise notamment par l'émergence aujourd'hui visuellement constatable de l'équipement petite enfance, mais aussi par l'amélioration permanente des conditions de travail du personnel enseignant et de nos élèves au travers des travaux qui sont réalisés dans les écoles, ainsi qu'au travers des équipements fournis à ces mêmes écoles. Par exemple, l'extension prévue sur 2013 du self de la cantine Vercingétorix, après les travaux du self de Beudonnat réalisés en 2012, en est une illustration. Enfin, autre exemple : la salle partagée qui sortira de terre en 2013 au profit notamment du centre de loisirs 2AL qui effectue un travail remarquable, tant quantitativement que qualitativement.

Un autre point important à nos yeux est l'enrichissement et la bonification de notre communication à destination de la population. C'est un point qui a parfois fait l'objet de controverses, mais nous considérons que mieux informer stimule les échanges. C'est pour cela que nous mettons l'accent sur cet aspect. Vous avez vu que la maquette du journal a été modifiée et que le site Internet a été transformé. Nous sommes passés de l'âge de pierre à quelque chose de plus conforme aux standards actuels. Des nouveaux panneaux numériques sont également apparus sur notre commune afin d'informer. Ce travail a été mené au départ par Stéphane MILLETTO, puis Montserrat FORTE aujourd'hui, là aussi accompagnés par une équipe municipale de qualité.

Un autre point qui a du sens et qui est important pour nous est de mener une véritable politique du logement, en s'appuyant notamment sur une maîtrise du foncier et sur une volonté de mixité sociale. Ce sont des valeurs essentielles à nos yeux. Plusieurs exemples en cours peuvent témoigner de cette préoccupation au quotidien.

Enfin – si je puis dire – rendre le fonctionnement et l'utilisation d'espaces publics plus agréable est également une de nos préoccupations. Le programme de voirie, d'entretien des bâtiments, d'évolution de l'urbanisme en constituent quelques exemples importants. Cette mission, qu'on peut qualifier de difficile, a été pilotée au quotidien, avec cœur, par Serge FABBRO. Aujourd'hui, c'est Vincent SOULIGNAC qui est pleinement investi sur cette mission et il peut s'appuyer sur une équipe dévouée et compétente. C'est d'ailleurs dans ce cadre que la décision a été prise, sur l'exercice 2013, de municipaliser le service de nettoyage des rues, décision prise par la majorité municipale dans toutes ses composantes car selon nous, mener une politique de service public de proximité, lorsque non seulement elle s'inscrit pleinement dans nos compétences mais qu'en plus, à coût identique, elle apporte une meilleure qualité, constitue tout simplement une évidence.

Notre programme pluriannuel d'investissement, que vous pouvez voir affiché, nous démontre que de l'affirmation des valeurs à la réalisation d'actions portant ces valeurs, il n'y a qu'un pas. Ce programme, qui s'établit à 12,6 M€ sur 4 ans, vise tout simplement à améliorer le cadre de vie et les services offerts à la population.

Ainsi, vous pouvez retrouver la rénovation du Gidon, qui est aujourd'hui achevée. Figure également la rénovation et l'extension du Bourzac, dont la première tranche est terminée. Ces deux équipements seront à destination en particulier des élèves et des associations. Cela leur permettra de fonctionner dans des conditions de sécurité et de confort qui vont être sensiblement améliorées. Les premiers retours des utilisateurs nous le démontrent.

Les travaux du pôle petite enfance avancent dans les délais pour une ouverture toujours prévue, à ce jour, en septembre 2013. Ce nouvel équipement permettra de combler un manque. Beaucoup d'Aubiérois et d'Aubiéroises nous en avaient parlé. Cette réalité verra le jour dans quelques mois. Florent GUITTON suit attentivement ce dossier depuis l'origine. Il le fait en relation permanente avec le Maire et avec l'appui d'un comité de pilotage, qui réunit des gens de bonne volonté qui sont investis sur le sujet. Cette manière d'opérer permettra à ce nouvel espace de vie d'être plus proche du besoin des utilisateurs de demain et d'avoir été mis en œuvre pour et avec les Aubiérois.

Le programme de voirie est assez ambitieux quand on voit les montants. 2,2 M€ sur la période, ce sont des montants qui ne sont pas négligeables. Ils ne sont pas destinés à une seule artère mais à de nombreuses artères. C'est une nécessité puisque, comme vous le voyez en sillonnant la ville, la voirie est parfois dans un état assez médiocre. Il était nécessaire de pouvoir pallier à cet état. En 2013, nous allons évidemment poursuivre cet effort nécessaire. Ces travaux s'accompagnent également de la sécurisation de l'espace public, dont les zones de rencontre à 20 km/heure ou la création de zones 30 en sont des exemples. Vincent SOULIGNAC pilote et suit ces investissements.

Les travaux de Malmouche, qui figurent également sur ce tableau, vont s'accélérer avec un souci environnemental toujours bien présent, sous la houlette avisée de Jacques BLAIZE.

Dans ce programme pluriannuel, nous avons également la volonté d'améliorer le cadre de vie et nous sommes soucieux des impacts environnementaux des bâtiments. Jacques BLAIZE, là encore, y veille.

Cela se traduit par des montants de dépenses importantes au niveau des bâtiments publics en général, et de nos écoles en particulier.

Je vais vous montrer quelques photos. C'est simplement pour illustrer et apporter une petite note sympathique à ce monologue. Vous retrouvez un certain nombre d'investissements que je viens d'évoquer, qui sont soit terminés, soit en cours de réalisation. Vous voyez par exemple le Gidon qui vient de se terminer et qui est maintenant à disposition des utilisateurs.

Au-delà de ces images, je voulais également indiquer que ce programme pluriannuel s'inscrit dans un cadre international et national qui demeure difficile. Vous le savez bien, nous sommes en période de crise. La crise financière et économique a été particulièrement forte lors du deuxième semestre 2008, puis en 2009. En 2010, les choses se sont un peu rétablies, mais elle a été à nouveau prégnante en 2011 et en 2012.

Elle s'est traduite par des graves difficultés rencontrées par des pays européens. Cela a conduit le gouvernement français à prendre des décisions pour tenter d'apporter des solutions. Ces décisions ont des conséquences directes sur nos budgets, avec notamment une stricte limitation de l'évolution de la dotation versée par l'Etat aux collectivités et la perspective même, à compter de 2014, d'une baisse de l'enveloppe des dotations versées. Ces mesures pèsent sur les finances locales aujourd'hui et elles pèseront également demain. Bien évidemment, Aubière n'échappe pas à cette règle.

Autre élément concernant le budget 2013. Il s'inscrit dans un contexte local également incertain et dans un contexte social qu'on peut qualifier de dégradé. Au niveau du département, comme je le mentionnais déjà l'an passé à la même époque, le Conseil Général éprouve quelques difficultés financières car l'Etat, après lui avoir transféré des compétences et des moyens, ne fait plus progresser les ressources transférées au même rythme que la croissance des besoins. Le Conseil Général s'est donc recentré sur l'exercice de ses compétences et a réduit ses interventions inscrites dans sa clause de compétence générale.

Cela paraît être des propos un peu vagues, mais cela a des conséquences pour nous. Autant pour les complexes Bourzac, nous avons pu avoir des subventions grâce à l'intervention conjointe des services, de Christian SINSARD et de notre conseillère générale, qui a été présente. En revanche, pour l'équipement petite enfance, c'est du concret et aujourd'hui, nous n'avons aucune certitude quant à la participation du Conseil Général. Nous espérons toutefois que notre détermination et les bonnes relations entretenues avec le département nous permettront d'être entendus. Nous saurons cela dans les 6 mois qui viennent.

Dans un domaine un peu plus global, on s'aperçoit qu'on assiste à une régression, jusqu'à présent en tout cas, de l'intervention de l'Etat qui s'observe dans tous les domaines. En ce qui me concerne, étant financier, je reste sur les aspects plus financiers. On constate une stabilisation des dotations versées par l'Etat. Elle s'inscrit dans le même cadre que la stabilisation des dotations versées par Clermont Communauté. En dépit de ces contraintes, et après avoir réfléchi, nous avons décidé de mener jusqu'à son terme le programme qui avait été prévu et d'assumer les conséquences de ces choix.

Pour 2013, pour entrer dans des domaines plus concrets du budget et pour se rapprocher petit à petit du budget, si en fonctionnement, nous assisterons en 2013 à une augmentation significative de certains postes – je pense au personnel en particulier, mais aussi au budget du CCAS ou encore aux amortissements – ces choix sont parfaitement assumés. Ils correspondent, d'une part, à de nouveaux services proposés ou à un élargissement de ceux qui prévalaient jusqu'à maintenant et, d'autre part, ils sont liés aux amortissements qui sont eux-mêmes liés aux investissements importants qui avaient été réalisés ces dernières années.

Il faut savoir que face à ces nouvelles dépenses, figurent aujourd'hui et figureront demain de nouvelles recettes. Je pense aux aides de la CAF ou de l'Etat sur certains types d'emplois. Sachez également que certaines recettes attendues, liées à la fréquentation de la future crèche, n'ont pas été inscrites dans le budget car le montant n'est pas certain, pas connu, aujourd'hui. Au-delà des volumes de progression, c'est bien l'écart entre les dépenses et les recettes qu'il conviendra d'appréhender.

Compte tenu de ce que je viens vous dire, vous comprendrez que ce chiffre, qui s'inscrit aujourd'hui en retrait par rapport à celui de 2012, est appelé à sensiblement progresser d'ici la fin de l'exercice 2013 car, comme vous le savez tous, c'est au moment du vote du CA que les choses pourront être effectivement appréciées. Je me dois de vous le rappeler.

Je vais aller un peu plus loin. J'anticipe sur des remarques qui viendraient, mais je préfère le faire. Comme cela, c'est clair. Je considère que porter des jugements définitifs trop tranchés à ce stade serait imprudent. On considérerait que ce serait plutôt un témoignage, une volonté de critiquer pour critiquer. Je ne dis pas qu'il va y avoir des critiques sur cet aspect, mais je préviens qu'il faut faire attention, puisqu'on est au stade du budget, que des recettes prévues ne sont pas inscrites et qu'une partie de l'analyse qui peut être faite risque d'être tronquée.

Voilà pour l'aspect dépenses.

J'évoquais des recettes qui n'étaient pas là. En revanche, il y a des recettes certaines qui sont là, des recettes de fonctionnement, des recettes assises sur la fiscalité. Nous maintenons notre cap. Les taux demeureront inchangés pour 2013. C'est dans la lignée de 2012, où nous n'avions pas non plus augmenté les taux. Nous nous y étions engagés et nous tenons nos engagements. Les difficultés rencontrées par de plus en plus d'Aubiérois pour joindre les deux bouts – le CCAS peut en témoigner – nous confortent dans ce choix de maintenir les taux inchangés jusqu'à la fin du mandat.

Pour la partie investissements 2013, ce sont près de 5,2 M€ de dépenses qui seront prévus, dont plus de 3,7 M€ d'investissements directs. Ce sont des volumes considérables. On considère que notre commune contribuera à maintenir sur notre territoire un niveau d'activité significatif, ce dont, je pense, tout le monde peut se réjouir.

Comme nous le disons depuis notre arrivée, face aux critiques parfois un peu virulentes, nous demandons à être jugés sur la durée du mandat. Le rendez-vous approche. Il est fixé sur le deuxième semestre 2013 après le vote du dernier compte administratif du mandat pour faire un véritable bilan fiscal et financier. Nous verrons à ce moment quelles ont été les conséquences financières et fiscales des choix effectués pendant notre mandat. Rendez-vous est donc pris.

Avant cela, nous avons encore du temps. Je vous propose d'aborder, comme il est de coutume, l'environnement économique et financier, les finances publiques et le projet de loi de finance 2013 actuellement en débat avant de passer aux orientations budgétaires, et en particulier à leur traduction financière.

Nous allons commencer par observer où nous en sommes en matière de réalisations sur l'exercice.

Le réalisé est un passage obligé dans un Débat d'Orientation Budgétaire. On regarde la situation à fin octobre – depuis, quelques jours se sont passés, mais nous avons arrêté les compteurs à fin octobre, à 10/12<sup>ème</sup> de l'exercice – en termes de fonctionnement et d'investissement.

Tout d'abord, en fonctionnement, le taux de réalisations est conforme aux prévisions. Nous avons dépensé 81 % de ce que nous avons prévu. Cela fait *grosso modo* 10/12<sup>ème</sup> puisque 10/12<sup>ème</sup>, c'est 83 % exactement. Je dis 81 % en déduisant le versement sur la section d'investissement (DSI). C'est la partie qu'on verse sur la section d'investissement et qui vient modifier un peu la donne. En enlevant la DSI, nous sommes à 81 %.

En termes de recettes, nous sommes à 80 % de ce que nous avons prévu en enlevant également l'excédent extérieur afin que ces montants ne viennent pas polluer l'analyse.

Parmi les événements notables, la restauration scolaire fonctionne très bien à Aubière. En tout cas, le nombre d'élèves qui mangent à la cantine est en augmentation sensible. Cela génère évidemment une augmentation des dépenses comme des recettes. C'est un élément notable par rapport à ce qui était prévu.

Il y a deux autres éléments qui sont en décalage par rapport à ce que nous avons prévu. Ce sont les droits de mutation, ce que paye tout un chacun mais également les entreprises lorsqu'elles quittent ou changent de lieu sur Aubière. Le montant est plus fort que ce que nous avons anticipé, signe qu'il y a des mouvements assez importants sur la commune, plutôt sur la sphère commerciale et économique. La TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure) est également en hausse par rapport à ce qui était prévu.

En termes d'investissements, où en sommes-nous ? Fin octobre, nous avons réalisé 58 % des dépenses prévues et 51 % des recettes. Cela peut paraître faible. Il faut voir les montants qui étaient effectivement prévus. Je trouve que c'est plutôt élevé. Nous avons prévu des montants particulièrement élevés. Cela veut dire que nous avons dépensé, en termes d'investissements sur la commune à fin octobre, 4,5 M€, dont 3,4 M€ pour des travaux réalisés, des travaux effectifs. Ce sont des sommes qui n'avaient jamais été faites pendant notre mandat et qui avaient été faites une fois sur le mandat précédent.

Compte tenu de l'avancée de certains travaux, le volume d'investissement comme le taux d'exécution seront à des niveaux élevés en fin d'année. Tout cela parce que nous savons que nous allons devoir engager des dépenses d'ici la fin de l'année. Le pourcentage va donc s'accroître et le volume de travaux réalisés sera plus important. Je peux d'ores et déjà vous dire que la barre des 4 M€ d'investissements réalisés sur la commune sera dépassée.

En recettes, une des variables que nous avons est l'emprunt. Nous avons budgété – souvenez-vous, pour ceux qui étaient présents lors du budget – un montant important (3,5 M€). Nous avons réalisé 1,2 M€ et nous nous arrêterons à ce chiffre. Nous aurons fait plus de 4 M€ de travaux en empruntant 1,2 M€, ce qui est un ratio tout à fait acceptable compte tenu de l'importance des travaux réalisés.

Pour ne pas faire trop long – j'étais en retard donc je vais essayer de ne pas faire trop long – je ne vais pas revenir sur l'ensemble des actions engagées en 2012. J'ai indiqué qu'elles sont en cours. Il suffit de se promener dans notre ville pour s'en apercevoir. Nous en avons vu quelques photos tout à l'heure. Nous continuons en 2013, vous l'avez compris, pour les principaux éléments que j'ai évoqués.

Je vous propose maintenant de passer aux éléments macro-économiques de manière rapide. J'ai synthétisé par rapport à ce que je faisais habituellement pour ne pas faire trop long.

Sur les perspectives économiques 2013, l'art de la prévision est délicat, vous le savez bien, et les différents gouvernements successifs se trompent régulièrement lorsqu'ils font des prévisions, mais cet exercice n'est pas facile. Qu'est-ce que le gouvernement a prévu pour 2013 ?



Une progression du PIB (Produit Intérieur Brut) de 0,8 %, sachant que c'est assez remis en question par un certain nombre de spécialistes. Le consensus des économistes est à 0,3 %. Le gouvernement est plus optimiste et espère qu'il y aura plus de croissance, sachant que lorsqu'on regarde dans le rétroviseur, on devrait atterrir à 0,3 % pour 2012. L'année n'est pas terminée donc il est encore difficile d'être certain. Il y a eu un petit sursaut de la consommation sur le troisième trimestre. Maintenant, on est plutôt à 0,3 %. On était à 1,7 % de croissance en 2011.

L'inflation continue à être relativement significative, 1,8 % anticipé, sachant que nous avons eu 2,1 % en 2011. On aurait 2 % en 2012. L'année n'est pas terminée, mais on s'achemine vers une augmentation de ce type. On reste sur la même tendance, c'est-à-dire une inflation autour 2 % depuis 3 ans.

La consommation privée, qui est la consommation des ménages, de vous et moi, reste faible. On le voit bien. C'est la troisième année pour laquelle on s'attend à une consommation qui flirte avec le 0, un peu au-dessus du 0 heureusement, mais on est quand même sur des progressions qui sont relativement limitées.

L'investissement productif, pour faire simple, ce sont les investissements faits par les entreprises. Il y avait eu une augmentation assez forte en 2011, en particulier du fait d'incitations fiscales qui avaient permis de doper cet aspect. On était à 5,1 % en 2011 et il y a eu un effondrement qui est en cours. On serait à 0,1 % en 2012. Le gouvernement, qui est là aussi un peu optimiste, prévoit 1,5 % en 2013, sachant que le consensus des économistes est plutôt à 0,5 %.

Nous sommes sur des perspectives économiques qui demeurent moroses. On aimerait croire que les chiffres prévus soient tenus, mais le consensus économique est plus prudent.

Une partie de ce que nous venons de voir a des conséquences sur les finances publiques. Nous sommes obligés d'observer l'évolution du déficit et de constater que les choses ne vont pas très bien. Elles se redresseraient, mais nous partons d'un niveau qui était malheureusement très dégradé puisque nous étions à un déficit de - 7,5 % en 2009, sous l'effet principalement des administrations publiques centrales – de l'Etat, pour faire simple – et de la Sécurité Sociale qui pesait pour 1,3 %.

Les mesures ont été prises. La réduction des déficits est observable. Nous sommes passés de 7,5 à 7,1 % en 2010 et 5,2 % en 2011. On s'orienterait, à l'atterrissage, autour de 4,5 % en 2012. L'objectif fixé par le gouvernement est d'être aux fameux 3 % afin de respecter les critères initiaux de Maastricht. 3 %, cela veut dire qu'on aurait un déficit de 62 Md€. Ce sont des sommes qui restent quand même particulièrement conséquentes.

Qui dit déficit dit recours à la dette publique. Celle-ci a considérablement augmenté ces derniers temps puisqu'elle a atteint des records qui sont constamment battus. Le précédent record datait de 2011 à 86 %. Pour l'atterrissage 2012, on flirtera avec les 90 % du PIB. En 2013, on serait à 91,3 %. Les prévisions sont que, face à la réduction du déficit, il y a également une baisse du poids de la dette publique sur le PIB qui descendrait et qui atterrirait à 82 % en 2017. Je vous ai mis quelques rappels. En 2007, on était à 64 %. Il y a eu une augmentation vertigineuse de cette dette publique. Le critère de Maastricht, qui s'impose encore à nous, est de 60 %. On est à 50 % au-dessus de ce critère. Donc des finances publiques qui demeurent tendues.

Concernant les orientations de l'Etat en matière de finances publiques, l'objectif fixé pour la croissance du budget de l'Etat par le gouvernement est de 0 en valeur. Quand on dit 0 en valeur, c'est hors certaines dépenses. Nous sommes engagés solidairement avec l'Europe et il y a une somme non négligeable qui est prévue (8,1 Md€). C'est le fameux MES (Mécanisme Européen de Stabilité) et des dotations qui sont également faites à la BEI (Banque Européenne d'Investissement). Cela va coûter près de 8 Md€. Elles ne sont pas comprises dans les 0 % en valeur donc on les met de côté.

Un autre élément qui croît, et qui est également l'héritage du passé, concerne les pensions. On croît de 2,9 Md€ en 2013 par rapport à 2012. La charge de la dette devrait également baisser.

Cela fait une progression qui sera de 9,1 M€ en 2013 par rapport à 2012.

Nous nous rapprochons petit à petit d'Aubière, je vous rassure. Le projet de loi de finance concerne les mesures qui concernent les collectivités. La principale mesure est le gel des dotations. La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), qui est la principale dotation versée par l'Etat aux collectivités, représente 41,7 Md€ pour les communes, sachant qu'il va y avoir une diminution de la dotation garantie – c'est la part accordée à tout le monde – pour faire un peu de péréquation et permettre aux collectivités plus pauvres de voir leur dotation augmenter. Pour nous, cela se traduit au mieux par une stabilité, et possiblement par une baisse.

Un autre élément est la revalorisation des bases de fiscalité, ce que décide l'Etat en termes de valorisation des bases. Nous ne savons pas encore à quelle sauce nous allons être mangés, tous les contribuables Aubiéris. On devrait être entre 1 et 1,8 %.

Il y a un serpent de mer qui existe, à savoir la révision des valeurs locatives, sachant qu'on ne verra pas tout de suite ce serpent de mer puisqu'il sera décalé et, aujourd'hui, applicable en 2015. Cela entraîne des bouleversements pour un certain nombre de petites collectivités. C'est un sujet assez sensible sur lequel le Sénat est particulièrement attentif. C'est repoussé à dans 2 ans, si tout va bien, et cela pourrait avoir des conséquences pour tout un chacun sur le territoire aubiéris.

Je crois que je vous disais que nous arrivions à Aubière. Nous y arrivons. Nous avons vu le contexte. Ce contexte impacte notre commune. Comment l'impacte-t-il et quelles sont nos priorités ?

Le contexte est difficile. J'en ai brossé quelques éléments. On peut parler d'atonie économique. Une faible progression physique des bases est prévisible. Cette atonie économique a comme conséquence le fait d'accompagner une population fragile qui est en hausse. Pour nous, c'est une priorité. Concernant les impacts des décisions du gouvernement, il y a une stagnation des dotations. Y aura-t-il une revalorisation forfaitaire des bases ? Sans doute mais à quel niveau ? Il est difficile de l'imaginer. La balle est dans le camp du gouvernement qui tranchera.

C'est donc un contexte globalement difficile puisqu'évolution limitée des produits à attendre.

Une de nos priorités est une évolution maîtrisée et assumée des dépenses de fonctionnement. Comme nous l'avons dit tout à l'heure, nous sommes dans un contexte actuel de crise donc il y a un recul plus ou moins important de l'Etat et, dans cette période de crise, de plus en plus de personnes ont besoin de soutien. Pour nous, c'est la nécessité de conforter un service public local de proximité. Cela se traduira par la mise en place de l'équipement petite enfance et la création du service environnement ou nettoyage des rues. Nous n'avons pas encore arrêté le nom, mais ce sera probablement « environnement ».

Une autre priorité est d'accroître les moyens consacrés à l'action sociale et à la solidarité.

Enfin, notre volonté est également d'accroître notre aide au secteur associatif, autant de priorités qui trouveront leur traduction dans les faits.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons mené une politique fiscale et tarifaire qui était pensée non pas sur un exercice mais sur la durée du mandat, avec une prise en compte des difficultés rencontrées par beaucoup d'Aubiéris. Notre parti pris, ce sont des taux inchangés en matière de fiscalité et des tarifs inchangés.

Une autre priorité est de maintenir notre programme d'investissement à un niveau important, tout simplement pour respecter nos engagements, aller vers une ville plus harmonieuse et mettre en place des investissements variés puisqu'ils partent dans différentes directions – différents publics sont concernés – et qu'ils sont utiles. C'est notre credo.

Le contexte et les priorités étant mis en place, ils trouvent une répercussion dans nos orientations. J'ai parlé du fonctionnement tout à l'heure. Une évolution marquée par la mise en place de nouveaux services.

Pour la section de fonctionnement, il y aura une progression de 8,3 % en 2013 par rapport au BP 2012. C'est simplement le BP puisque si on prenait BP plus DM, cela fausserait beaucoup l'analyse en 2012. C'est donc une augmentation de 642 000 € de notre section de fonctionnement.

En dépenses, le personnel va croître en proportion significative et c'est bien logique : 16,5 % par rapport au BP et 13 % par rapport au BP plus DM. Cela fait une augmentation de 500 000 € par rapport au BP et de 420 000 € par rapport au BP plus DM.

Cette hausse des dépenses s'accompagne d'une baisse des charges générales de 5 % par rapport au BP ou de 7,3 % par rapport au BP plus les décisions modificatives, ce qui fait une baisse de 156 000 € par rapport au BP plus DM.

La subvention au CCAS progresserait, si le budget est voté, de 7,5 %, soit une augmentation de 33 000 €. C'est une augmentation notable et sensible qui n'est pas la première du mandat puisque nous verrons l'année prochaine, lors du bilan, que le budget CCAS a considérablement augmenté. Les subventions d'associations sont également en progression. On raisonne hors 2AL et 2AM qui sont deux associations hors norme par rapport aux autres. L'enveloppe accordée aux autres associations a également augmenté plus vite que l'inflation.

Un autre élément qui a sensiblement progressé dans la section de fonctionnement concerne les dotations aux amortissements qui ont progressé de 34%. Cela représente une masse importante : 144 000 € sur une augmentation globale de 500 000 €. C'est simplement lié au fait que nous ayons réalisé un certain nombre d'investissements. Dès lors qu'on réalise des investissements, il faut les amortir. Il y a une augmentation assez forte liée à ces investissements.

Il y a également quelque chose de nouveau, à savoir la prise en charge du coût des eaux pluviales. C'est une nécessité réglementaire sur laquelle Vincent SOULIGNAC nous avait particulièrement alertés. Nous avons un peu résisté mais finalement, nous avons cédé. Nous avons inscrit cette somme qui doit passer par le budget principal. Au titre de celle-ci, nous avons inscrit 60 000 €. Là aussi, cela contribue à faire augmenter les dépenses de fonctionnement sur l'exercice.

Je vais anticiper sur des questions qui vont arriver. J'aurai peut-être moins de réponses après. Sur le personnel, puisque c'est un poste qui progresse dans des proportions importantes, nous vous devons des explications sur ses augmentations, voir comment et pourquoi. Je suis désolé, le changement de version fait que c'est un peu décalé par rapport à ce qui était prévu. Je vais essayer de vous expliciter les chiffres le mieux possible. De toute façon, je répondrai aux questions qui pourraient intervenir. On examine l'évolution des dépenses de personnel BP 2013 par rapport à BP plus DM. Nous avons expliqué, dans le cadre de la dernière décision modificative lors du dernier Conseil, pourquoi nous avons fait augmenter les frais de personnel en 2012. Je vais simplement m'arrêter à la comparaison 2013 prévue par rapport à ce qui était budgété.

*(Départ de M. DUREL)*

L'équipement petite enfance impacte bien évidemment cette hausse. On l'estime à 134 000 € sur les 451 000 €. C'est la mise en place de ce nouvel équipement et les frais de personnel associées à celle-ci pour une partie de l'année seulement puisque l'équipement doit fonctionner à partir de septembre et il y a une partie du personnel qui est en amont, mais ce n'est bien évidemment pas sur l'année entière. On est bien sur l'exercice budgétaire 2013 et, au titre de 2013, les dépenses de personnel remonteront de 134 000 € pour la petite enfance.

En face, nous avons une ressource. La CAF nous alloue une subvention de l'ordre de 50 000 €. Le coût net au niveau des frais de personnel pour la petite enfance sur 2013 est de 84 000 €.

La mise en place du service environnement nettoyage des rues impacterait les frais de personnel à hauteur de 92 000 €, sachant que quatre personnes sont prévues sur ce service sur 2013. Dans le cadre des mesures gouvernementales, il est envisagé aujourd'hui que nous fassions appel aux contrats aidés. A ce titre, nous devrions percevoir environ 25 000 €. Le coût net des frais de personnel pour le service environnement sur 2013 – là, c'est en année complète puisque c'est dès le 1<sup>er</sup> janvier – serait d'environ 70 000 €.

Le poste d'enseignement artistique pèsera en année pleine puisqu'il a été budgété sur 2012 et sur une partie de l'année, et les cotisations augmentent. C'est une mesure qui s'impose à nous, sur laquelle nous n'avons aucune prise. Nous avons une prise sur l'assiette, mais nous n'avons aucune prise sur le taux. Les décisions prises font qu'il y a une augmentation de 21 000 € sur les cotisations.

Le maintien du poste de DGS suite au départ de Damien, dans l'attente de l'obtention des concours, est susceptible de peser sur les finances communales. Nous avons prévu 6 ou 8 mois de dépenses. Cela correspond à cette somme.

Concernant l'avancement de carrière prévisionnel, nous avons mis une somme de l'ordre de 100 000 €. L'augmentation de charges afférentes à ces avancements de carrière serait de 43 000 €.

En sommant 134, 92, 25, 21, 26, 100 et 43, on ne doit être pas loin de 451, ce qui correspond à l'augmentation des dépenses de personnel prévues sur 2013, ceci afin d'être complètement transparent et exhaustif sur la présentation de ce poste, dont on sait qu'il est suivi attentivement.

J'enchaîne sur des questions ultérieures. Après les dépenses, nous devons logiquement avoir les recettes. Cela paraît assez cohérent. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, la fiscalité et les tarifications seront inchangées pour 2013. Nous ne touchons pas au taux de fiscalité et aux tarifs appliqués sur le territoire aubiérois. C'est à l'identique de l'an dernier, où nous n'avons fait qu'une petite augmentation sur les cimetières. Cette année, nous avons décidé d'être uniformes en matière de stabilité sur l'ensemble des tarifs aubiérois.

Sur la DGF, la dotation versée par l'Etat, nous avons mis 0 % par rapport au BP. Nous avons même mis - 1,6 % par rapport au BP plus DM.

Sur la CAF, j'ai dit tout à l'heure qu'il y avait 50 000 € qui nous étaient accordés en plus sur l'équipement petite enfance et il y a les 30 000 € suite à la modification du contrat. En tout, cela fait une somme en augmentation de 80 000 €.

Sur Clermont Communauté, il y avait un certain nombre d'incertitudes l'année dernière, au mois de décembre, quand nous avons voté le BP. Nous avons volontairement minoré le montant de la dotation qui était traditionnellement allouée. L'incertitude pour 2013 semble levée. Il nous semble logique d'être transparent, cohérent. Nous avons donc réinscrit cette somme de 150 000 €.

Nous avons le remboursement du BA (Budget Assainissement). Vous allez me dire que c'est le pendant des eaux pluviales mais pas tout à fait. Au titre du budget d'assainissement, un certain nombre de personnels sont utilisés au niveau de la commune. C'est vrai en comptabilité, au niveau de la Direction Générale. Nous avons fait une règle. Nous avons calculé ce que pouvait coûter à la commune cette utilisation des moyens affectés au budget principal. Nous avons inscrit cette somme en termes de remboursement de la part du budget d'assainissement. Nous retrouverons ces montants tout à l'heure, lorsque Vincent SOULIGNAC présentera le DOB 2013.

Concernant les taux de fiscalité (TH et foncier bâti), nous sommes à 0 %. Nous sommes partis sur un postulat d'évolution de 1,8 %. Je suis à peu près sûr de me tromper parce qu'à l'heure qu'il est, je n'ai pas de visibilité sur l'évolution des bases. Nous ne les connaissons qu'au mois de mars. J'ai mis un chiffre qui me paraissait cohérent aujourd'hui, sachant que nous serons peut-être à 2 % ou à 1,5 %. J'espère que nous ne serons trop éloignés du chiffre indiqué.

La TLPE a augmenté sensiblement par rapport à ce qui était prévu en 2012. Il est logique de répercuter ce montant en 2013. Nous sommes partis sur l'augmentation de la TLPE de 109 000 € par rapport au montant que nous avons inscrit en 2012.

Pour les droits de mutation, c'est la même chose. Cela fait deux ans de suite que les droits de mutation augmentent de manière sensible. Ils sont systématiquement très supérieurs au montant que nous avons budgété. A l'heure qu'il est, à la limite près, nous sommes à plus de 100 000 € de droits de mutation. Nous réfléchissons encore à ce chiffre parce que nous n'avons pas de visibilité sur ce montant. Est-il est trop élevé ? Peut-être. Nous ne savons pas. Nous allons en rediscuter dans les jours qui viennent.

En revanche, un point qui est certain est la tarification. La décision a été prise et elle sera maintenue. Il s'agit du maintien des tarifs pour la cantine, garderie, droit de place, manifestations culturelles, jardins familiaux, terrasse et cimetière. Il y a une stabilité sur toutes ces tarifications.

Le volume d'investissement est très important. Le record serait logiquement en 2012. En tout cas, c'est un volume important puisque nous allons inscrire au budget, si rien n'est changé d'ici là, 5,2 M€, dont 3,7 M€ d'investissements directs. La petite enfance occupe une partie importante de cette masse. Il y a aussi la salle partagée, qui nous coûterait environ 600 000 €, le programme de voirie pour 700 000 €, les travaux de bâtiment pour 639 000 €, dont 430 000 € affectés aux groupes scolaires. Encore une fois, nous allons mettre le paquet sur les groupes scolaires. Cela répond à un besoin. Vous savez qu'il y a des problèmes de self en particulier. Nous allons agrandir le self. Cette opération prise unitairement pèse un poids important puisqu'on est sur une enveloppe de l'ordre de 180 000 €.

Les économies d'énergie ne sont pas seulement des mots, des vœux pieux. C'est également une réalité. Nous sommes soucieux de favoriser les économies d'énergie et nous devons dépenser 101 000 €. Nous investissons parce qu'il y aura un retour sur investissement avec les économies d'énergie.

L'aménagement d'espaces publics fera l'objet d'une masse de 134 000 €. Pour l'accessibilité, un montant de 100 000 € est prévu.

Ce n'est pas tout. Il y a d'autres domaines. C'est pour montrer que les investissements que nous allons réaliser sont très variés. Vous avez eu la petite enfance, la salle partagée, la voirie, les bâtiments, l'aménagement d'espaces publics, l'accessibilité. On touche vraiment à tous les domaines de compétences de la commune en 2013.

Je poursuis, mais les montants sont plus modestes. Pour les acquisitions foncières, nous avons mis une enveloppe de 100 000 €.

En matière d'éclairage et d'électricité, beaucoup de choses ont été faites sur les dernières années. Malgré tout, nous poursuivons et une somme de 54 000 € est prévue.

L'acquisition de matériel est indispensable. Vous avez noté que nous avons la volonté de mettre en place un service environnement. Nous allons évidemment acquérir du matériel pour le faire fonctionner de manière optimale.

Pour les études, le montant est en réduction sensible. Il y a une somme limitée de 12 000 €, mais avoir un volant d'études paraît toujours indispensable. Ce n'est pas parce qu'on arrive en fin de mandat que les choses s'arrêtent. La vie de la commune dépasse bien évidemment le cadre d'un mandat.

Pour les espaces verts, nous sommes à 49 000 €. Nous sommes vigilants à maintenir des espaces verts de qualité.

Le ravalement de façade est une opération qui existe depuis longtemps, qui semble s'essouffler.

Pour la troisième année, nous allons participer à la ZAC de Malmouche. Nous anticipons le déficit par une participation de 250 000 €. Rien de nouveau cette année. Cela fera 750 000 € sur 3 ans. En 2014, comme nous nous y étions engagés dès 2010, nous verserons également 250 000 €. Nous aurons engagé 1 M€ sur la ZAC de Malmouche à la fin du mandat.

Il y a le remboursement de la dette. Nous ne sommes pas très endettés à Aubière, mais il faut rembourser la dette et il faut payer. Nous avons inscrit 386 000 € à ce titre en 2013.

J'approche de la fin. Nous avons vu les dépenses d'investissement et les recettes. Le virement – c'est l'autofinancement – s'établirait à un niveau estimé aujourd'hui à 170 000 €. Les dotations et subventions s'élèvent à un montant très important, à savoir 1 139 000 €. L'emprunt d'équilibre serait de 2,7 M€ pour faire face à l'ensemble des dépenses d'investissement. Je n'ai pas tout mis. J'ai mis les principales recettes.

A ce stade, je voulais simplement évoquer un point qui me semblait important mais qui n'apparaît pas. Je voulais simplement indiquer que nous sommes encore dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire. Cela veut dire que les choses ne sont pas ficelées. Il y a encore un espace pour les échanges, pour la communication et pour faire évoluer les choses. Ces arbitrages peuvent évidemment avoir un impact sur les chiffres que nous venons de vous présenter. Ce ne sont pas des chiffres inscrits dans le marbre. C'est le budget qui fait office de cela. Ce sont des prévisions de ce que pourrait être le budget. Rendez-vous est pris, pour le budget, pour avoir des chiffres plus certains et plus précis. D'ici là, nous verrons.

En conclusion, l'exercice 2013 est la quatrième année et la dernière année du contrat pluriannuel d'investissement. Il vise simplement, à l'instar de celui de 2012, à améliorer les équipements existants, à créer des équipements à nouveau et des services qui font défaut, à répondre à la solidarité et aux exigences environnementales.

Nous avons vu que 2012 avait été riche en réalisations. Ce n'est pas fini. L'année 2013 s'inscrit dans la même lignée : poursuite de la mise en place de notre programme d'investissement et renforcement des services mis à disposition de la population, sans hausse de la fiscalité ni des tarifs.

La présentation du DOB était un peu longue, comme souvent, mais il me semble que nous nous devons d'être exhaustifs. C'est ce que j'ai essayé de faire.

Je vous propose de prendre la parole, si vous le souhaitez, à moins que tout ait été clair. Nous verrons ensuite le budget d'assainissement. Quelqu'un souhaite prendre la parole ?

**Mme GUYOT-BERNI.-** Bonsoir. Merci beaucoup, Laurent. Je trouve que tu as été le plus clair possible. Tu as fait un travail très important. Dans la déclaration que nous souhaitons faire en préalable, je dirai qu'heureusement, il y a un certain nombre de convergences, mais que si nous souhaitons parler, c'est qu'il y a aussi quelques différences.

Un débat d'orientation budgétaire, comme tu l'as dit tout à l'heure, est préalable au budget prévisionnel que le Conseil Municipal votera en décembre, au prochain Conseil Municipal. Notre Groupe Socialiste et Apparentés tient à faire part de ses remarques, de ses réflexions et de ses propositions. J'ai compris qu'il y avait encore un petit espace pour évoluer vers des points particuliers.

Un débat d'orientation budgétaire, pour les élus au Conseil Municipal, c'est finalement débattre des orientations politiques et des objectifs pour la commune afin de mettre en perspective des actions, des modes de fonctionnement et des investissements en fonction de ces objectifs.

Il nous faut bien sûr tenir compte aujourd'hui de l'immense déficit de la France que nous avons en toile de fond (une dette cumulée de 1 800 Md€) – tu as parlé des évolutions, mais sur le nombre total de milliards d'euros, c'est quand même impressionnant – et de la réduction des dépenses publiques de l'Etat, avec des conséquences très sensibles sur les collectivités territoriales, par exemple le gel de la DGF dont tu parlais tout à l'heure.

Nous devons également avoir à l'esprit la situation des Françaises et des Français que nous résumerons ici seulement en deux chiffres :

- le chômage : 4,5 millions de personnes inscrites à Pôle Emploi fin septembre 2012, dont 3 millions de chômeurs et 1,5 million de personnes en activité réduite ;
- la pauvreté : 8,6 millions de personnes en France sous le seuil de pauvreté en 2010, ce qui signifie moins de 964 € mensuels. Ce nombre est en augmentation de 1,2 million de personnes depuis 2004. On n'a pas les chiffres de 2012 actuellement, mais on sait qu'on pourrait faire une projection sur un nombre encore plus important.

Cette augmentation de la pauvreté est sensible à Aubière. Evidemment, nous n'échappons pas à la paupérisation. Nous devons veiller à en tenir compte fortement et à ne pas l'aggraver par la fiscalité locale. Tu as dit « maintien des taux ».

Je rappelle quels sont les principaux objectifs et orientations politiques de notre groupe, que nous partageons bien sûr, pour certains – nous sommes dans la majorité municipale – compte tenu de ces contraintes nationales et locales. Ils se résument à trois axes généraux affichés depuis longtemps : solidarité, démocratie, responsabilité.

En premier lieu, défendre la solidarité. Solidarité dans le logement. Porter la solidarité, c'est permettre à tous d'être logés et, pour cela, toujours et encore mettre en œuvre les programmes de logement sociaux, non par dogmatisme absolu, mais pour permettre à chacun d'avoir un toit. Sur ce plan, c'est en étroite collaboration avec Clermont Communauté qui accompagne la réflexion et aide au financement. D'autre part, penser les accueils adaptés pour la population qui vieillit. Nous proposons de l'inscrire dans nos orientations 2013. Lutter contre la précarité énergétique avec les bailleurs sociaux et l'agglomération. Tout cela pour l'aspect du logement.

Solidarité dans les marchés publics. Je ne suis pas à la Commission d'appels d'offres, je n'ai pas lu les cahiers des charges qui ont été écrits, mais nous pouvons rappeler que nous souhaitons vraiment veiller, dans les appels d'offres, aux clauses dites « sociales ».

Solidarité dans l'accompagnement à l'emploi. Notre commune doit s'impliquer dans l'accompagnement à l'emploi bien mieux qu'elle ne le fait aujourd'hui. Avec plus de 10 000 emplois sur la zone économique, comme je l'ai entendu plusieurs fois dans des manifestations, comment arriver à accompagner les demandeurs d'emploi vers une sortie du chômage ? Nous devons reprendre ce chantier.

Solidarité avec les jeunes. Nous proposons d'embaucher des emplois d'avenir pour des jeunes. Nous proposons aussi de leur faire une plus grande place dans la commune et de conclure le projet éducatif local en 2013.

Solidarité avec les personnes en difficulté, les personnes âgées, les personnes handicapées. Notre CCAS reçoit de nombreuses personnes en difficulté, âgées, handicapées, mais aussi des jeunes, des parents isolés avec enfants. Nous proposons de mesurer les avantages que pourrait avoir la présence d'une assistante sociale qui viendrait compléter l'équipe actuelle dynamique.

En deuxième lieu, la démocratie participative. Elle s'impose à nous pour aménager notre ville de manière harmonieuse. C'est le terme que tu as utilisé aussi, Laurent. De nombreux projets publics ou privés d'habitat ou autres en cours sur les quartiers Est et ailleurs d'Aubière peuvent faire évoluer le cadre de vie de façon assez notable. La commune est garante de la qualité de leur insertion.

Nous ne devons pas attendre le résultat des différentes études mais engager, avec nos concitoyens, une réflexion et entendre leur expertise d'usage. Nous affirmons, à l'inverse de ce qui a été dit au dernier Conseil Municipal, qu'il ne faut pas attendre l'avant projet sommaire pour en parler. Ce serait trop tard. Si nous avons été élus pour représenter les Aubiérais, nous n'avons pas reçu un chèque en blanc pour les six ans de mandat municipal. Les Aubiérais ont fait la démonstration qu'ils veulent préparer l'avenir de leur commune et qu'ils sont prêts à y travailler. Nous proposons de consulter, d'écouter les avis et les opinions très en amont des projets, mais aussi d'écouter des propositions de projets. C'est notre conception de la démocratie participative : un processus long, parfois difficile, mais passionnant, qui redonne poids aux citoyens et complète bien la démocratie représentative. Sur ce plan, de notre avis, il est manifeste que nous avons régressé.

En troisième lieu, la responsabilité. Responsabilité avec les générations futures, une commune plus éco-responsable. Là, on est au cœur des problèmes d'aujourd'hui : énergie limitée, parfois des gaspillages, modification de la biosphère. On pourrait encore augmenter la liste. En bref, comment décliner au niveau municipal les enjeux de la transition énergétique ? Sobriété énergétique – nous avons entendu parler tout à l'heure de l'efficacité énergétique sur les bâtiments par une isolation – mais aussi favoriser les déplacements alternatifs et penser à des énergies renouvelables.

Responsabilité dans les dépenses actuelles pour la dette laissée à nos enfants. Le contexte économique national nous montre combien nous ne pouvons continuellement augmenter la dette et engager des emprunts. Augmenter la dette municipale, c'est aussi augmenter les impôts locaux, c'est faire porter sur les citoyens, évidemment dont les plus pauvres, des charges supplémentaires. Veillons donc bien à la diminution de la dette. On ne peut pas se satisfaire que nous n'ayons pas une dette très importante. Il faut peut-être aller plus loin.

Au regard de ces orientations politiques, nous soulignons donc que certains éléments présentés dans le document de débat d'orientation que vient de présenter Laurent répondent parfaitement aux objectifs – j'ai envie de dire : « Heureusement ! » – mais d'autres, non.

Dans le cadre de la solidarité, nous observons – peut-être que vous allez dire que c'est « *peanuts* » – que la taxe sur les logements vacants n'est pas significative. Nous en avons parlé à la Commission finance. 1 000 € collectés pour, en gros, 340 logements vacants. Il y a quelque chose sur lequel nous devons probablement aller plus loin. Faut-il revaloriser la taxe pour que l'objectif de remettre à disposition des logements fonctionne ?

Nous souhaitons revenir au cœur du projet de jardins pédagogiques en reliant les partenaires très divers dans un projet collectif. Nous souhaitons renforcer les moyens professionnels d'une façon ou d'une autre – nous n'avons pas une clé – pour agir auprès des personnes en difficulté pour le retour à l'emploi autant que pour les aides sociales.



Dans le cadre de la démocratie participative, nous aurions voulu que soit faite une évaluation avant de mettre en place un nouveau système. Nous revendiquons une intelligence collective et pas des décisions prises par un petit groupe, décisions qui ne pourront être amendées qu'à la marge. Redisons ici que l'objectif donné au Comité de la vie locale d'apporter un soutien aux élus responsables pour mettre en place les projets municipaux ne correspond plus aux objectifs que nous avons défendus devant les électeurs en 2008, qui avaient été mis en œuvre, pour nous, dans les conseils de quartier pendant plus de trois années et qui sont encore plus nécessaires aujourd'hui.

Dans le cadre de la responsabilité, la mise en place d'un Agenda 21 a déjà fédéré des actions diverses et qui étaient, à un moment, dispersées. J'ai entendu Laurent dire tout à l'heure que le personnel avait été sensibilisé sur ces aspects. Il est vrai que c'est un travail de profondeur, de discussion, de conviction. Cela ne se décrète pas non plus. Il doit donc se prolonger vers un programme global intégrant l'aspect environnemental et le développement de notre commune.

Une fois ces objectifs précisés, trois remarques sur le budget 2013 lui-même. Quelles conséquences les nouveaux investissements ont-ils sur les coûts de fonctionnement à venir ? Tu as parlé tout à l'heure, pour le projet petite enfance, du personnel dont tu déduisais la participation de la CAF, mais nous souhaitons avoir, pour les années suivantes et au-delà de 2013, une vision claire sur ces frais de fonctionnement (personnel et charges à caractère général) qui ne manqueront pas de s'ajouter.

Pour un autre investissement, qui est la salle dite partagée, qui représente un coût d'investissement apparu tout à l'heure sur le tableau de 615 000 € : « Le fonctionnement sera couvert avec des sommes dérisoires », nous a-t-on répondu en Commission des finances. Or, il s'agit d'entretien, des fluides, de la gestion. Nous aurions préféré une franche discussion sur le mode de fonctionnement et les frais nécessaires à l'entretien régulier des lieux. Plus généralement, quel sera le coût de fonctionnement de la municipalisation de certains services ? Tu as donné tout à l'heure les chiffres sur le nettoyage des rues.

Nous sommes bien d'accord pour un service mieux maîtrisé, dont on aura d'ailleurs l'entière responsabilité. Par ailleurs, si certains emplois se trouvent ainsi consolidés, que les parcours professionnels se voient stabilisés, on ne peut qu'applaudir.

Nous approuvons aussi la mise en place de l'indispensable quotient familial pour tous les services rendus moyennant finances. On sait que, pour le projet petite enfance, nous serons dans ce cas de figure, comme pour la cantine, comme pour le centre de loisirs que gère l'association 2AL.

Mais alors, lorsque nous sommes sur un principe de municipalisation, l'Exécutif devient plus redevable d'explications, plus responsable des améliorations et éventuellement, au contraire, des insuffisances. En revanche, nous devons bien préciser les coûts nécessaires au matériel pour chacune de ces municipalisations puisque lorsqu'on confie à une entreprise, le matériel n'est pas pris en compte mais est plutôt pris en charge globalement dans le service payé.

Sur la politique culturelle, nous voulons poser ici la question d'une compétence plutôt portée par l'agglomération que par la commune, un débat que nous n'avons jamais eu. En effet, chaque commune engage des budgets très importants dans ce domaine. Or nous savons que les habitants se déplacent beaucoup d'une commune à l'autre, à l'intérieur de l'agglomération. Nous disons évidemment oui à un ECP (Equipement Complémentaire de Proximité) à Aubière, comme on l'a imaginé, à vocation plutôt culturelle, à condition de penser l'objectif d'un tel établissement en tenant compte de réflexions éventuellement nationales, de la région et, bien sûr, de l'agglomération pour les années à venir, avec une pensée plus explicite que le slogan creux de « la culture pour chacun » de M. SARKOZY mais que je suis sûre qu'ici, personne ne partage.

Quels doivent être le rôle et la place de la culture ? Bien sûr, il ne faut pas oublier la culture technique, scientifique et industrielle. Nous proposons une programmation culturelle complémentaire aux offres culturelles de l'agglomération. Aubière doit se positionner comme un maillon dans un programme plus vaste.

Par exemple, sans renier ce qui existe, lançons l'idée de rejoindre le festival de la photo, festival Nicéphore, en s'appropriant peut-être des initiatives de concours photo plus locales, comme c'est le cas, mais en participant plus globalement au programme. Pour l'école de musique, pourquoi ne pas privilégier le niveau intercommunal ?

Quant à la communication au sein de la municipalité de la commune, elle est nécessaire car elle apporte des informations, c'est clair. Communiquer, c'est informer les citoyens. A ce propos, nous avons demandé une expression des groupes politiques de la majorité pour apporter des visions différentes de la vie communale. M. le Maire a refusé au dernier Conseil Municipal. J'espère qu'il prendra en compte les propositions du groupe de travail qu'il a mandaté pour que le Conseil Municipal en débattenne et décide de son règlement intérieur à sa prochaine réunion de décembre. A l'instar de nombreuses collectivités, nous considérons qu'il vaut mieux entendre plusieurs voix plutôt qu'une seule.

Pour conclure, nous revenons au DOB et au document qui nous est fourni ici. Les éléments financiers poste par poste n'apparaissent pas par domaine, comme le domaine de la culture, le domaine de l'enfance, le domaine de la communication. Au moment du vote du budget, nous demandons à pouvoir identifier les enveloppes budgétaires en fonction des priorités annoncées qui ne sont pas suffisamment explicitées encore que, et je l'avais écrit, j'ai trouvé que nous avons vraiment eu des explications ce soir.

Enfin, au nom de notre Groupe PS et Apparentés, nous affirmons que les orientations budgétaires doivent intégrer certaines des propositions que nous venons de faire en fonction des objectifs généraux que nous avons rappelés. Nous réclamons en effet plus d'efforts pour faire consensus pour une vraie majorité de gauche de l'équipe municipale, majorité qui partage une vision d'avenir et qui soit fière de la porter à la connaissance des habitants de notre commune en les associant aux différents projets. C'est notre conception de la vie politique municipale et de notre participation à ce Conseil Municipal.

Merci.

**M. LE MAIRE.**- Y a-t-il d'autres interventions ? Pierre-Jean BARGNOUX ?

**M. BARGNOUX.**- Monique GUYOT a pris la parole en premier. J'hésitais un peu à la prendre parce que Laurent GILLIET a dit qu'il ne voulait pas de critique. S'il le veut bien, je vais essayer de faire quelques remarques. Qu'il ne prenne surtout pas cela pour des critiques.

Dans votre présentation, je passerai sous silence votre *satisfecit* et votre modestie. Je dirai simplement que, sur les valeurs que vous nous avez données, il n'y a pas de raison que nous ne les partagions pas. En revanche, sur la mise en œuvre et l'application, nous ne sommes peut-être pas tout à fait d'accord. Cela nous laisse plutôt interrogateurs.

Par ailleurs, si vous le permettez, je vais faire une autre remarque. Ces dernières années, à chaque fois que vous parliez de la préparation du budget, vous preniez toujours une charge contre le gouvernement en place en disant : « Il va réduire les dotations, etc. » Nous avons pu regarder l'année dernière qu'il ne les avait pas réduites mais même légèrement augmentées. Cette année, dans un calme olympien, pour lequel je vous félicite, vous expliquez que tout cela diminue et que cela paraît normal. Il est vrai que depuis un certain mois, tout a changé, mais en définitive, comme l'a dit Monique GUYOT, rien n'a changé pour le quotidien des Aubiétois. Je dirai également que vous mettez en œuvre aujourd'hui, dans le calme le plus complet, tout ce que vous avez combattu hier.

C'était un petit propos liminaire qui fait suite à votre propos et que j'ai préparé en vous écoutant.

Concernant le document budgétaire lui-même, étant donné qu'il est préparé de la même façon depuis quelques années, cela permet – c'est intéressant pour cela – de faire quelques comparaisons et de mesurer les évolutions.

Au risque de me répéter, mais comme nous sommes obligés de dire la même chose chaque année et que nous n'avons pas forcément les réponses, je vais vous faire des remarques ou évoquer des interrogations que j'ai déjà faites.

Tout d'abord, dans le document qui nous a été donné, vous comparez toujours des pourcentages pour lesquels nous ne sommes pas d'accord sur ce que sont les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Vous affichez des choses comme les charges à caractère général qui sont de 23,9 %, alors qu'en réalité, elles sont de 26 %. Pour les charges de personnel, ce n'est pas 44,75 % mais 48,94 % pour être précis.

Dans les remarques que vous nous avez faites, vous avez dit : « Le budget de personnel augmente. » Je le comprends tout à fait parce que vous mettez en place le pôle petite enfance. Je rejoindrai un peu ce qu'a dit Monique GUYOT, c'est-à-dire qu'il aurait été souhaitable que vous fassiez un petit budget prévisionnel, aussi faux soit-il parce que je comprends que vous n'ayez pas les données aujourd'hui, mais en disant : « Voilà comment nous estimons que le budget petite enfance va impacter le budget » et qu'on inclue dans ce budget les entrées, les sorties et le delta négatif prévisionnel qui est tout à fait logique.

D'un autre côté, on a parlé tout à l'heure du problème des municipalisations. Je crois qu'il doit être abordé en termes quantitatifs mais également en termes qualitatifs. Vous nous avez promis plusieurs fois que vous nous feriez un bilan sur les nettoyages. Cela n'a jamais été fait. Il serait intéressant que ce soit fait, surtout que quand vous prenez du personnel municipal, vous avez un delta de 20 % en votre faveur puisqu'une société de service est bien obligée de payer le personnel et de vous payer la TVA. Il y a 20 % de marge. Nous sommes d'accord là-dessus. Si ces 20 % de marge permettent de faire mieux ou plus pour les gens, cela paraît tout à fait compréhensible.

D'un autre côté, vous nous expliquez que vous faites une diminution des charges à caractère général. Vous dites que le budget personnel est de 15,6 et que les charges à caractère général sont de 4,17 en moins. Quand on regarde les sommes, c'est 500 000 € d'un côté et 100 000 € de l'autre. Cela fait quand même un delta de 400 000 €. Donc je ne vois pas tout à fait les économies.

Je crois qu'il est important que vous nous donniez au moins, lors de la présentation du budget, un budget prévisionnel de fonctionnement du pôle petite enfance et que vous mettiez à côté comment cela se traduit dans les comptes. Il est important qu'on l'ait aussi sur le nettoyage et sur la restauration, quand celle-ci sera mise en place, mais comme c'est tout à fait récent, nous comprenons tout à fait que cela ne peut être fait.

Dans ces propositions que vous nous faites, on voit également qu'à la sortie, il y a une diminution très nette de l'autofinancement, ce qui est assez logique. Nous avons vu aussi que, de temps en temps, vous dites : « Les choses n'ont pas bougé, on conserve les sommes. » J'ai quand même remarqué les droits de mutation sur lesquels vous êtes d'habitude plus prudents. Vous avez mis plus dessus.

Je constate que vous avez pris quelques risques, même s'il faut bien prendre des risques dans le montage d'un budget, sur les recettes. C'est un petit problème que nous verrons au compte administratif.

Dans tout ceci, on voit qu'à terme, il y aura forcément un appauvrissement de la commune puisque les charges vont augmenter. Vous nous dites : « On verra ce qu'on verra au compte administratif », c'est-à-dire en juin 2014, si je me trompe pas, puisque nous faisons aujourd'hui 2013-2014. Vous donnez un chèque en blanc. Nous aurons l'occasion d'en parler lorsque nous parlerons du budget.

On aura surtout constaté qu'à la fin de votre mandat, les impôts locaux auront augmenté de 25 %. Ne pas les augmenter est une chose. Aujourd'hui, comme l'a dit Monique GUYOT, la problématique est que certaines personnes ne peuvent plus payer des impôts locaux. Il faut en être conscient. L'impôt sur le revenu est une chose, mais il y a des gens qui ne peuvent plus payer la taxe d'habitation.

Il faut aussi que les communes fassent des efforts en réfléchissant au fait que tout ceci n'est qu'une taxe sur le citoyen. Il faut être sur le mieux disant, non sur le toujours plus, et réfléchir aux types d'investissements parce que quand on regarde dans votre plan pluriannuel, quels sont les projets novateurs que vous avez apportés ? C'est le pôle petite enfance et cette fameuse salle partagée. Les autres choses avaient été déjà engagées ou prévues. Vous les avez simplement modifiées.

Voilà les quelques remarques, et pas critiques, que je fais, Monsieur GILLIET. Je ne me permettrai pas.

**M. GIRARD-LIOVINGUT.-** Il n'est pas facile d'intervenir en dernier puisque beaucoup de choses ont été dites.

**M. LE MAIRE.-** Pourquoi en dernier ? Il y aura peut-être d'autres interventions.

**M. GIRARD-LIOVINGUT.-** C'est vrai. Je tiens à excuser Bernard DUREL qui a dû partir et qui présentera ses remarques au moment du budget principal, d'autant qu'il n'avait pas beaucoup apprécié la vôtre, Monsieur GILLIET, et moi non plus.

**M. GILLIET.-** Laquelle ?

**M. GIRARD-LIOVINGUT.-** J'y viens. Vous nous avez dit qu'à ce stade des orientations budgétaires, il était imprudent d'avoir un avis tranché et qu'il valait mieux attendre. C'est ce que vous avez dit. Comme tout est retranscrit, nous pourrons repasser le fil de l'histoire si vous le voulez. Vous vous en expliquerez tout à l'heure.

Je tiens à dire que cela me choque parce qu'avant le vote d'un budget qui précise tout un tas d'articles et de chapitres, toutes les communes – et cela va même au-delà des communes, c'est-à-dire toutes les collectivités locales – font un Débat d'Orientation Budgétaire. Cela permet de débattre, de poser les choses. Si l'adjoint aux finances nous dit dans sa présentation : « Attention, il est imprudent d'avoir un avis tranché, vous feriez mieux de ne rien dire et d'attendre le budget ou le compte administratif », vous êtes hors sujet, Monsieur GILLIET. Ce n'est pas du tout ce que nous attendons de vous. Je ne rentre pas dans ce cadre et je me permettrai de formuler les remarques que j'ai envie de formuler.

En préliminaire, je tiens aussi à dire – c'est un peu ce que Pierre-Jean BARGNOUX a souligné et je l'avais dit aussi dès le premier DOB – que vous avez une tendance à faire un rapprochement entre les chiffres d'aujourd'hui avec le budget principal de l'année précédente, parfois avec les délibérations modificatives. Il est tellement plus simple, quand on a eu des orientations budgétaires de l'année précédente, de les regarder par rapport aux orientations budgétaires d'aujourd'hui.

Comme je l'ai souvent dit – cela a fait sourire ici – on ne compare pas des choux et des carottes. Si vous voulez comparer des choux et des carottes, c'est comme vous voulez. Dans mes propos de ce soir, je comparerai les orientations budgétaires et les chiffres que nous avons l'année dernière, pour le DOB 2012, avec les chiffres que nous avons aujourd'hui pour le DOB 2013. C'est une constante chez moi et chez vous. Cela fait quand même une fracture.

A partir des orientations budgétaires de ce soir, je pense que le budget 2013 sera électoraliste et je donnerai trois exemples.

Vous faites un grand coup de communication en direction des parents d'élèves quand vous mettez en avant les travaux dans les écoles. C'est sûr qu'avant les élections, c'est assez intelligent parce que les parents d'élèves votent.

Deuxième exemple : vous affichez de la concertation. Dans le document, encore plus que ce soir – mais on en a parlé ce soir, Monique GUYOT en a parlé – c'est la concertation en affichage préélectoral. Est-ce pour faire oublier toutes les histoires qu'on a entendues dans ces derniers conseils municipaux et toutes les critiques que vous avez, y compris des membres de votre majorité, Monsieur le Maire, sur la concertation dans votre commune ?

Le troisième exemple est sans doute le plus gros parce qu'il y a une autosatisfaction de votre part sur le maintien des taux d'imposition alors qu'en début de mandat, vous les avez bien augmentés ! C'est une stratégie. Nous en avons déjà parlé l'année dernière. En début de mandat, on augmente. En fin de mandat, quand approchent les élections, on n'augmente plus, des fois que les gens l'auraient oublié ! Ceci dit, les gens la payent parce que vous avez pris une augmentation importante à l'époque et nous l'avons toujours. Cette augmentation importante de votre début de mandat pèse sur les feuilles d'imposition des Aubiérais en taxe foncière, un peu en taxe d'habitation, et ils ne l'oublient pas.

Monsieur GILLIET, vous nous avez dit que vous faisiez un monologue. Je remarque que ce soir, vous étiez seul à énoncer vos slogans électoralistes. Je me souviens d'un Débat d'Orientation Budgétaire où chaque adjoint au Maire prenait le micro pour nous raconter quelques réalisations, quelques valeurs, quelques objectifs. C'est vrai que ce soir, le *show* était moins important que d'habitude. Je tenais à le souligner.

Concernant les chiffres du DOB, comme je vous l'ai dit, j'ai regardé les chiffres par rapport au débat d'orientation de l'année précédente. Quand on prend les charges à caractère général, les charges de personnel, les charges de gestion courante et les frais financiers, je constate – vous me direz si je me trompe – une augmentation de plus de 600 000 € ! Après, vous marquez dans vos diapositives que vous maîtrisez les dépenses de la commune. 600 000 € sur 7,6 M€, cela fait presque 9 %. Chacun a sa conception de la maîtrise.

Enfin – je ne veux pas être trop long – côté réalisations effectuées et envisagées, j'avais quelques remarques pour rappeler que la rénovation des complexes sportifs a été initiée par l'ancienne municipalité. C'est un rappel important. Il faut que tout le monde le garde en tête.

Concernant la salle partagée, je vous interroge sur son coût parce que quand vous nous l'annoncez à 600 000 €, il semblerait que ce coût soit supérieur de 150 000 € environ par rapport à ce qui était envisagé au début du projet. Vous allez sans doute me dire que 150 000 € sur un projet de 400 000 ou 450 000 € au départ, c'est une paille. Cela peut paraître rien. Je trouve qu'en termes de prévisionnel, on a quand même dépassé de beaucoup l'objectif de départ.

Enfin, je rejoins mes deux collègues qui ont parlé avant moi, Monique GUYOT-BERNI et Pierre-Jean BARGNOUX, comme nous en avons parlé en Commission des finances, nous n'avons pas, pour le fonctionnement de la crèche, une idée du coût de l'équipement à l'année. Vous nous avez annoncé en Commission des finances une délibération modificative, si je peux me permettre de le dire ici, ce soir. Nous étions surpris parce qu'il y aura des dépenses, elles seront annoncées ou présentées plus tard.

Tout cela ne me paraît pas sérieux. Pour moi, Monsieur GILLIET, Monsieur le Maire, la majorité, vous faites de la politique de spectacle. Ce n'est pas ma conception.

**Mme AMONCHOT-TAVERNIER.-** J'avais deux questions par rapport à ce Débat d'Orientation Budgétaire.

La majorité municipale a la volonté de municipaliser certains services. Je voulais savoir à quel équivalent temps plein cela correspondait en emploi ?

La deuxième question concerne la politique de la jeunesse de la ville. Nous avons payé une étude conséquente sur ce projet. On entend parler d'une convention qui pourrait exister avec les Francas. Personne ne nous a rien présenté donc je voulais savoir aussi ce qu'il en était puisqu'il y a des coûts qui seront attachés à cette convention, semble-t-il.

**M. GILLIET.-** Je ne vais pas répondre à l'intégralité des remarques qui ont été faites parce que ce serait sans doute un peu long, bien que certaines d'entre elles méritent des réponses.

J'ai bien entendu les propos tenus par Monique GUYOT-BERNI sur un certain nombre de demandes. Je considère que, pour certaines d'entre elles, il y a effectivement une cohérence à les formuler. Je constate surtout, et c'est normal, que sur une grande partie des points évoqués, il y a une communauté de moyens et de réflexions qui font qu'on peut penser qu'on est relativement d'accord sur la plupart des points. C'est logique puisque ce budget 2013 n'est que la continuation de ce que nous avons fait ensemble jusqu'à présent. Le fait qu'il y ait quelques demandes complémentaires me paraît logique également puisque nous sommes dans un espace de débat et de proposition. Nous y reviendrons sans doute dans d'autres lieux. Nous en discuterons.

Concernant les remarques formulées par Monsieur BARGNOUX, et cela vaut également pour M. GIRARD-LIOVINGUT, il est vrai que j'ai mis en garde, mais il faut dire les choses telles qu'elles sont. Je vous ai mis en garde sur un point précis, pas sur l'ensemble de ce que j'avais dit. Je ne me permettrais pas de vous empêcher de critiquer ce que je dis. Les propos sont aujourd'hui sténotypés donc vous pourrez les relire. Je mettais simplement en garde sur le fait que l'autofinancement tel qu'il va apparaître au budget 2013 sera en réduction sensible par rapport à ce qu'il était en 2012. Je vous disais : « Attention car, dans ce budget, il y a des recettes qui ne sont pas inscrites. » Il y a quelques dépenses que j'ai mentionnées qui interviendront sans doute en cas de décision modificative. À voir quand on aura une meilleure vision des choses. Il y a également des recettes.

C'est sur ce point précis que j'attirais votre attention. J'ai été très clair ou du moins, à la lecture, cela paraît très clair. A l'oral, c'est peut-être différent. C'est sur ce point que je me permettais de vous dire : « Ne critiquez pas le fait que l'autofinancement baisse. »

Sur les autres points, vous avez évidemment le droit de critiquer. Nous sommes dans un espace de démocratie et d'échange. Je serais vraiment outré de vous dire : « Ne critiquez pas. »

Ce n'est pas du tout le sens de mes propos. Je tenais à le corriger afin que ce soit clair. C'était un petit point, mais comme vous l'aviez utilisé pour en faire une formule de style, je préférais corriger.

Sur le bilan du nettoyage, qui est effectivement demandé par M. BARGNOUX depuis quelque temps, je vous prends au mot et j'en prends acte. Ces propos seront retranscrits aussi donc inscrits dans le marbre. Je vous ferai une présentation du bilan de nettoyage, qui est le service sur lequel nous avons le plus d'antériorité et de visibilité. Je ne sais pas si ce sera à l'occasion du budget ou du prochain Conseil Municipal, mais un bilan vous sera présenté. Je m'y engage.

Sur l'estimation de l'équipement petite enfance, remarque qui a été formulée par l'un et l'autre, il y a des chiffres qui n'apparaissent pas en termes de fonctionnement, indépendamment du poste principal qui concerne les dépenses de personnel, qui constituent malgré tout 90 % des dépenses de fonctionnement de cette entité. Nous appréhendons relativement bien ce volume aujourd'hui, avec une marge d'erreur qui sera relativement faible. Pour les autres points, nous n'avons pas la visibilité suffisante aujourd'hui pour être affirmatifs. Nous avons pour habitude d'inscrire dans le budget des choses certaines. A ce jour, n'étant pas certains du volume de dépenses de fonctionnement, nous avons inscrit quelques montants, nous avons gonflé quelques chiffres, mais il n'y a pas de chiffre précis parce que je suis sûr de me tromper si je vous donne des chiffres à aujourd'hui.

Là aussi, je m'engage aujourd'hui à vous présenter des chiffres en termes de dépenses de fonctionnement mais lorsque nous aurons une meilleure visibilité et nous ne l'aurons que sur le premier trimestre 2013. La raison est simple : un certain nombre d'éléments ne sont pas fixés et cela nous empêche de pouvoir vous donner très précisément le volume de dépenses et de recettes afférentes à cet équipement. En tout cas, vous pouvez être à peu près certains qu'il y aura un équilibre entre ces deux montants. Je pense même que le volume de recettes non inscrites aujourd'hui sera supérieur au volume de dépenses non inscrites. Cela améliorera l'autofinancement, c'est-à-dire le sens de mon propos de tout à l'heure.

J'ai entendu le terme « d'appauvrissement de la commune ». En termes financiers, je ne sais pas exactement ce que cela veut dire. Si cela veut dire « diminution de la richesse », ce ne sera pas le cas. Il n'y aura pas une diminution de la richesse de la commune. En revanche, il est certain que de nouveaux services sont proposés à la commune et c'est un enrichissement. Plus de services sont proposés à la population qu'autrefois. C'est manifeste. N'importe qui peut le constater. Ce sera encore plus vrai à la rentrée 2013. Je me permets de récuser ce terme « d'appauvrissement » de la commune. Il peut y avoir une petite détérioration des éléments financiers de la commune, mais en aucun cas on ne peut parler d'appauvrissement.

Sur l'élément d'augmentation des impôts, si je vous ressers un certain plat chaque année, force est de constater que vous aussi. L'augmentation des impôts est un leitmotiv. Nous y avons droit à chaque fois. C'est vrai, nous avons augmenté les impôts en début de mandat. C'est un parti pris, un choix. Ce n'est pas forcément une stratégie politicienne, comme vous le dites. Nous avons toujours dit – il est dommage que les propos n'aient pas été retranscrits dans leur intégralité – qu'il fallait juger sur la durée. Cela voulait dire certaines choses. Cela voulait dire que certaines années, la fiscalité augmenterait, mais que d'autres années, on irait vers la stabilité. C'est bien ce qui est mis en œuvre.

Concernant le chiffre de 25 % qui a été mentionné par Pierre-Jean BARGNOUX, Pierre-Jean BARGNOUX est malin donc il a pris l'augmentation globale, c'est-à-dire l'augmentation qui était décidée mais également celle qui nous était imposée. Nous n'avons pas augmenté les impôts de 25 %. C'est faux. Il fait allusion uniquement au foncier bâti, d'une part, et pour ce qui est de la hausse du taux, ce pourquoi nous avons la main, nous n'avons pas augmenté de 25 %.

**M. BARGNOUX.** - Si vous me permettez de vous couper, vous dites que cette année, il y a un prévisionnel d'1,8 % qui vous est imposé. Rien ne vous empêche de diminuer les impôts pour 1,8 %. Quand on parle d'augmentation des impôts, pour toute personne qui est dans la salle, c'est bien le chèque qu'on fait à la fin de l'année. Quand on est dans une collectivité, on doit tenir compte de cette revalorisation. Si on la maintient, cela fait 1,8 %. On peut la baisser ou l'augmenter.

Il va falloir que toutes les collectivités, et pas uniquement celle d'Aubière, pensent qu'il y a des limites au niveau du prélèvement sur chacun des citoyens parce que ce prélèvement pose problème, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, à des gens qui ne se refusent pas à payer les impôts mais qui n'en ont pas les moyens. Au niveau des impôts, vous savez qu'ils ont des tas de demandes de gens qui disent : « Je veux bien payer, mais je n'en ai pas les moyens » et ils font des étalements à tire-larigot. Il y a bien un problème. On n'est ni dans l'ISF, si dans tout ce que vous aimez bien.

**M. GILLIET.-** A titre personnel, je n'aime pas forcément bien l'ISF. Peu importe, ce n'est pas le sujet.

Quoi qu'il en soit, vous mentionnez l'augmentation des impôts. Elle a eu lieu et c'est une certitude. Je veux bien regarder dans le rétroviseur, mais j'aime bien regarder quelques années plus loin. Durant le mandat où vous étiez aux manettes, c'était différent. L'équipe précédente augmentait les taux d'environ 2 % chaque année. Au bout du compte, lorsqu'on fera le bilan sur le mandat précédent, on comparera les chiffres et on pourra effectivement dire : « Dans un cas, vous avez augmenté les impôts de X %. » Nous verrons ce que ceux qui nous disent aujourd'hui que nous avons été volontaristes en la matière ont réellement fait.

En tout cas, il y a une certitude, c'est-à-dire qu'en matière de taxe d'habitation, nous avons augmenté les taux la première année de manière tout à fait limitée et ensuite, c'est la stabilité qui a prévalu. Je reconnais que sur le foncier bâti, les choses ont été différentes. Le choix de distinguer les deux impôts est complètement assumé. C'est un choix qui nous paraissait juste. Nous le revendiquons. Nous n'avons aucun problème avec cela. Nous pourrions discuter sereinement de ces augmentations fiscales dans quelques mois, lorsque nous pourrions faire un bilan.

Je ne vais pas répondre à tous les points parce que je vais être un peu long.

Concernant les propos électoralistes, vous considérez que le volume important assigné aux écoles cette année est un élément électoraliste. Il est tout à fait normal que nous le mentionnions, mais cela répond à des besoins. Nous sommes dans la logique de besoins. Sur les 400 000 € affectés aux écoles, 180 000 seront affectés à l'extension du self pour l'école Vercingétorix. C'était une nécessité puisque la cantine remporte un succès grandissant. Pour des raisons de sécurité, d'accueil et de confort, nous devons augmenter les capacités. C'est une dépense qui s'impose à nous. Ce n'est pas un choix électoraliste.

Là aussi, lorsqu'on fera le bilan de la manière dont nous avons dépensé l'argent dans la commune, on verra que pour les écoles, ce n'est pas uniquement en 2013. C'est en 2010, 2011 et 2010. Chaque année, il y a eu des montants très élevés. Je veux bien que vous le releviez cette année, mais je vous démontrerai que sur la durée du mandat, les montants alloués aux écoles ont été particulièrement significatifs.

**M. CROUZET.-** J'ai un petit élément de réponse sur cette convention dont Chantal AMONCHOT-TAVERNIER a parlé entre la municipalité et une association, les Francas. Cette convention vient à la suite de l'étude que les Francas ont menée, au départ sur le mode de gestion de 2AL et plus largement, par la suite, sur l'enfance. Cette convention a pour but d'aider la municipalité dans la mise en place du plan éducatif local.

Je suis un peu surpris que Chantal n'ait pas connaissance de cette convention puisqu'elle a été présentée il y a un mois à la réunion mensuelle de 2AL. Le Président est dans la salle, il pourra en témoigner. Nous avons parlé de cette convention et elle a été présentée. L'ensemble des élus ne la connaissent peut-être pas, mais les administrateurs de 2AL la connaissent.

**M. LE MAIRE.-** Y a-t-il d'autres remarques ? Si non, je pourrai donner mon point de vue aussi.



Il y a comme un parfum de campagne électorale ce soir, mais elle n'est pas forcément initiée par ceux qui sont pointés du doigt. Concernant les travaux des écoles, Laurent GILLIET a répondu. C'est le coût de l'extension de la cantine qui est important. Ce n'est pas de ma faute si 80 % des enfants fréquentent la cantine. C'est un phénomène de société. Je sais que certaines personnes nous accusent de faire trop de social, mais il faut bien faire manger ces enfants ! Il n'est pas question pour l'équipe municipale de faire des discriminations au moment des inscriptions.

**M. GIRARD-LIOVINGUT.-** L'affichage est particulièrement appuyé.

**M. LE MAIRE.-** Cela veut-il dire qu'il ne faut rien faire ?

**M. GIRARD-LIOVINGUT.-** Ce n'est pas cela. Tout le monde a bien compris.

**M. LE MAIRE.-** Je vais citer un proverbe arabe qui dit qu'on ne jette des pierres qu'aux arbres qui ont des fruits. Doit-on considérer toutes les remarques – que j'apprécie parce que c'est bien, ce dialogue est intéressant ce soir – comme étant des louanges à l'égard de ceux qui font des projets ?

Sur la question de la « fameuse » – pour reprendre l'adjectif de Pierre-Jean BARGNOUX – salle partagée, j'ai été élu en 1989 et déjà en 1989, on entendait la population dire : « Quand est-ce que vous allez faire une salle partagée, une salle pour les besoins de la population, pour les anniversaires ? » Je peux vous dire que les gens en parlent et attendent. Vous pouvez demander aux services associations. On ouvre un cahier et on a déjà des inscriptions pour faire des anniversaires, des baptêmes, des communions, etc. C'est très demandé. Si cela relève de l'esprit électoraliste, tant mieux.

Concernant le pôle petite enfance, moi qui ne circule dans la commune qu'à pied, je peux vous dire que tous les jours, on me parle du pôle petite enfance. C'est vrai que l'édification est en train de se faire, cela grimpe. Les travaux se réalisent dans de bonnes conditions. C'est vraiment quelque chose qui est apprécié.

« Politique spectacle », Monsieur GIRARD, peut-être lors des conseils municipaux. Pendant deux heures, c'est vrai qu'il y a du public. Ces conseils municipaux sont légitimes, solennels, officiels et il faut qu'ils soient conservés. Je ne fais pas partie des élus qui préconisent qu'on supprime les communes. Je pense que nous avons la chance d'avoir en France 36 000 communes, 36 000 points de démocratie. Conservons-les.

Il y a deux façons de voir la politique spectacle. Elle s'apprécie peut-être comme cela, mais il y a aussi la politique des mains dans le cambouis. Je peux vous assurer que tous les élus de la majorité municipale, en particulier ceux qui ont des responsabilités, ont les mains dans le cambouis tous les jours. Nous nous sommes occupés dernièrement – et je peux vous dire que cela tient chaud, justement parce que ces gens ont froid – des sans-abri. Par ailleurs, l'adjointe à la solidarité va presque toutes les semaines aux commissions d'attribution des logements sociaux et elle défend les dossiers pour les Aubiérais. Nous nous occupons des demandeurs d'emploi, contrairement à ce qui a été dit, et nous nous en occupons bien. Les permanences du CCAS ne désespèrent pas.

Il y a deux façons de voir les choses. Il y a la réalité de tous les jours que vous ne pouvez pas voir – vous la voyez peut-être dans les rues, pour ceux qui fréquentent la mairie – et il y a la politique spectacle. Effectivement, il y a un peu de spectacle. Je regrette la même chose à Clermont Communauté, où il y a les réunions de commissions, où on travaille, où cela chauffe parfois, et il y a la grande politique spectacle à Clermont Communauté devant les caméras de FR3 et de Clermont Première en séance publique. Là, cela y va !

C'est bien, mais sachez, Mesdames et Messieurs, qu'il y a autre chose. On n'a pas parlé des sportifs. Nous inaugurons samedi le Gidon rénové. Je peux vous dire que les sportifs de l'amicale laïque, des associations, des écoles et tous ceux qui fréquentent le terrain Gidon l'apprécient. Ils apprécient plus les locaux rénovés que les propos qu'ils pourraient entendre s'ils nous écoutaient ce soir. C'est la même chose pour le Cossec. Il y a peut-être des gens autour de la table qui fréquentent le Cossec, les gens qui font de la gymnastique, du twirling, mais aussi les écoles. Je peux vous dire que la nouvelle salle est appréciée.

Il y a un décalage entre les propos et la vie de tous les jours. Je ne vous dis pas que tout ce qui est fait par la majorité municipale est parfait, loin de là, comme je n'ai jamais dit, pendant les 19 ans où j'étais dans l'opposition, que tout ce qui a été fait par l'équipe de Pierre-Jean BARGNOUX et Gilbert TARRERIAS était mauvais. Il n'y a qu'à reprendre les comptes rendus. Ceci dit, je n'ai pas attendu un an avant les élections pour dire qu'il y a des choses qui faisaient la différence dans mon appréciation.

Nous continuerons à nous battre pour les projets publics ou privés de logement. Sur la paupérisation, et j'en terminerai là-dessus, cela me fait réagir. Il est vrai que c'est un constat, mais quand on fait de la politique, il faut aller au-delà du constat. Il faut dire pourquoi on est dans cette situation. Effectivement, la collectivité est obligée de tamponner la misère des Aubiérais créée par la politique nationale, qu'elle soit de droite ou malheureusement de gauche. Il y a des choses bien dans le nouveau gouvernement et des choses qui ne vont encore pas assez vite.

J'ai lu récemment le magazine *Challenge*. Ce n'est pas un livre que j'ai tous les jours sur ma table de nuit, mais j'y ai lu que l'Etat dispose de 271 Md€ de recettes en 2012 et que, dans le même temps, la fortune cumulée des 500 français plus riches est du même montant. Monique GUYOT-BERNI a cité le chiffre de 8,6 millions de Français qui sont sous le seuil de pauvreté. Si on divise l'argent des 500 plus grosses fortunes cumulées par les 8,6 millions de Français qui sont sous le seuil de pauvreté, cela fait 30 000 € chacun. C'est le salaire d'un cadre.

Allons chercher les causes de la paupérisation un peu ailleurs : du côté de l'Europe, des finances et des banques. Ici, nous sommes là pour tamponner. Nous continuerons à tamponner. Nous sommes sur le pont tous les jours. En tout cas, la politique spectacle n'est pas là où vous pensez qu'elle est.

Est-ce que quelqu'un veut encore parler ? Laurent, as-tu autre chose à dire ?

**M. GILLIET.-** Oui, concernant les orientations budgétaires du budget d'assainissement parce que nous n'avons pas évoqué ce sujet. Nous devons bien évidemment l'évoquer puisque c'est également important. Pour ce faire, je vais vous projeter le document pour que les gens aient un élément de référence, même si la lecture ne va pas être facile. Je laisse la parole à Vincent SOULIGNAC, expert en la matière.

**M. SOULIGNAC.-** Je vais aborder rapidement le budget DOB assainissement.

Par rapport à l'exécution de l'exercice 2012, les dépenses ont été très importantes puisque nous avons refait un certain nombre de conduites, en particulier tout ce qui est réhabilitation par chemisage, les travaux sur les rues de Varennes, de Romagnat, dans les quartiers Louisianes, Casati/Noellet, Eglantiers, Amandiers, Charras et Molière. C'est du renouvellement. C'est aussi la lutte contre la pollution par temps sec et par temps de pluie.

Malgré ces investissements importants de 755 000 € qui s'inscrivent dans la poursuite du schéma directeur d'assainissement, la section d'exploitation pourrait dégager un excédent de 150 000 €.

Concernant le budget prévisionnel, les tarifs par rapport à la redevance assainissement restent inchangés. Nous sommes à 0,79 € par mètre cube. En revanche, nous avons mis à jour la base, ce qui n'avait pas été fait depuis très longtemps, ce qui fait qu'en fin de compte, nous allons avoir des recettes supplémentaires par rapport à des Aubiérais qui auraient dû payer depuis très longtemps, qui ne payaient pas et qui se mettront à payer comme tout le monde. Ceci dit, ils ne le savaient pas. Il n'y a pas de reproche à ce sujet.

Il n'y a plus d'emprunt donc plus de charge d'annuités d'emprunt depuis 2011.

Comme Laurent GILLIET en a parlé, il y a eu ce qui pourrait apparaître comme un jeu d'écriture par rapport à la prise en charge, au travers du budget général, du coût d'investissement pour les eaux pluviales qui interviennent, que ce soit dans les conduites unitaires ou dans les conduites pluviales. L'ordre de grandeur est de 60 000 €. Il y a un calcul réglementaire. Ce sont des amortissements. Par ailleurs, il y a la prise en charge du personnel pour environ 50 000 €. Les chiffres sont proches.

Le but est de respecter une réglementation et d'afficher une réalité des prix puisque vous savez que par rapport à l'assainissement, nous sommes en régie directe, c'est-à-dire que nous n'avons pas une gestion par une société type Lyonnaise ou Veolia, comme cela se fait dans d'autres communes. On compare souvent le budget en régie et le budget fait par une société, par affermage. Cette comparaison met en évidence que, par régie, cela coûte toujours moins cher. Une critique est faite par les sociétés qui disent : « Vous ne prenez pas en compte toutes les dépenses. » En prenant en compte la réalité du quotidien, qui est le fait qu'il y a l'équivalent d'une personne, une personne et demie, qui s'occupe du budget assainissement, on prend en compte cette réalité de la dépense et on la compense par une obligation budgétaire, qui est celle prise en charge par le budget général d'assainissement. Cela dit, cela s'équilibre.

Par rapport aux prévisions pour la section d'exploitation, en recettes, nous avons 670 000 €, qui représentent la redevance d'assainissement. Vous savez qu'on vire une somme importante à Clermont Communauté pour la gestion intercommunale, tout ce qui est conduites de réseaux intercommunaux et fonctionnement de la station d'épuration.

Pour le reste, cela transite pour une bonne part vers la section investissement. Il y a un autofinancement assez important de l'ordre de 270 000 € vers le budget d'investissement.

En termes de dépenses, l'année 2013 est un peu transitoire dans le sens où nous avons prévu certains types de travaux pour lutter contre les inondations chez les particuliers. Beaucoup de particuliers sont inondés par les réseaux. On ne parle pas d'inondation par l'Artière ou par la Gazelle.

Nous allons au moins essayer d'expertiser la situation et, quand ce sera possible, de régler le problème. Certains problèmes ne sont pas toujours simples à régler et ils se règlent par des travaux d'infrastructure. Il y a un travail d'infrastructure très important à réaliser, qui a été prévu dans le schéma directeur. Il s'agit d'une conduite qui partirait de la rue Pasteur, des Foisses jusqu'à Grevenmacher, qui évacuerait l'eau pluviale en excédent qui vient des coteaux du campus et qui est à l'origine de problèmes d'inondation. Parfois, cela remonte jusqu'au centre ville. Par débordements successifs, on peut avoir des problèmes d'inondation dans le centre ville du fait du manque d'évacuation des eaux qui descendent du campus.

Ce sont des travaux très importants. Nous les avons reculés parce qu'il fallait gérer les priorités. C'est un investissement très important qui représente 1,2 M€. L'année prochaine, nous n'allons faire que l'étude. Nous ferons un marché d'étude. Pour ce qui est de la réalisation de ces travaux, ce sera prévu par l'équipe qui viendra. Ceux qui seront là engageront les travaux ou non après les élections. Compte tenu du montant, je considère que c'est le minimum que nous devons. Il faudra sans doute faire de l'emprunt, même le temps du mandat.

L'année prochaine, nous ferons l'étude. Ce sont 1,2 M€ d'investissements donc on peut quand même affiner l'étude. Nous verrons si nous ne pouvons pas en profiter pour lutter contre les pollutions pluviales, obtenir des financements de l'agence de l'eau. Il y a une étude à faire dont le montant prévisionnel est d'environ 70 000 €.

Après, cela s'équilibre. Il n'y a pas besoin de réaliser d'emprunt, même en prévisionnel. De toute façon, nous finirons 2013 sans dette et sans avoir à réaliser d'emprunt.

J'ai oublié quelque chose par rapport aux travaux. Nous réaliserons les travaux en coordination avec la voirie, en particulier par rapport à la Place de la République.

J'ai tout dit. Y a-t-il des commentaires ? Jérôme ?

**M. GIRARD-LIOVINGUT.-** Non. Nous en avons parlé en commission.

**M. LE MAIRE.-** Nous avons fait les questions diverses avant. S'il n'y a pas d'autre question à poser, nous allons mettre fin au Conseil.

*La séance est levée à 21 h 05.*